

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES RELATIONS
ENTRE LES AUTOCHTONES
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU
88 RUE ALLARD,
VAL-D'OR (QUÉBEC)

LE 22 NOVEMBRE 2017

VOLUME 40

Laure Henriette Ella, s. o.

Sténographe officielle
STENOEXPRESS
201 ch. De l'Horizon,
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

COMPARUTIONS :

POUR LA COMMISSION :

Me PAUL CRÉPEAU

Procureur

Me MARIE-ANDRÉ DENIS-BOILEAU

Procureur

POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :

Me MARIE-PAULE BOUCHER, pour le
Procureur général du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Liste des pièces cotées.....	4
Préliminaires.....	5
Présentation de Pierre Trudel.....	7

LISTE DES PIÈCES COTÉES

P-228	Texte de Pierre Trudel, qui se nomme « <i>Jusqu'à 80 nations autochtones au Canada</i> ».	102
P-229	Texte de Pierre Trudel « <i>Médias et Autochtones, pour une information équilibrée et dépourvue de préjugés</i> »	102
P-230	Texte de Pierre Trudel « <i>De la négation de l'autre dans les discours nationalistes des Québécois et des autochtones</i> ».	102
P-231	Présentation Powerpoint de Pierre Trudel.	102
P-232	Livre de Pierre Trudel et Ghislain Picard, qui se nomme « <i>Entretiens</i> ».	103

1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2 **LA GREFFIÈRE :**

3 Veuillez vous asseoir. La Commission d'enquête sur
4 les relations entre les Autochtones et certains
5 services publics au Québec, présidée par
6 l'Honorable Jacques Viens, est maintenant ouverte.

7 **L'HONORABLE JACQUES VIENS,**

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Alors bonjour.

10 **M. PIERRE TRUDEL :**

11 Bonjour.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Bien, en cette belle journée, nous allons commencer
14 par la présentation des procureurs pour les fins de
15 l'enregistrement. Si vous voulez vous identifier?

16 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

17 Marie-André Denis-Boileau, pour la Commission
18 d'enquête.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Bienvenue!

21 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

22 Me Marie-Paule Boucher pour le Procureur général.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Bienvenue à vous aussi!

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Alors Me Denis-Bouleau, quel est le programme de la
2 journée?

3 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

4 Donc ce matin, on va entendre M. Pierre Trudel, qui
5 est chargé de cours à L'UQAM et à l'Université de
6 Montréal. Il est aussi président de la Société de
7 Recherches amérindiennes du Québec, et il est aussi
8 chercheur associé à la Chaire de recherche du
9 Canada en études québécoises et canadiennes de
10 l'UQAM, l'Université du Québec à Montréal. Il va
11 nous parler ce matin de fait qu'à son avis, la
12 Commission d'enquête devrait se transformer en
13 instance permanente une fois la fin de ses travaux,
14 et il va aussi nous parler de son expérience en
15 tant que formateur de fonctionnaires fédéraux.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Très bien. Alors, on va procéder à
18 l'assermentation de M. Trudel, pour que ça nous
19 serve de preuve dans nos... et ensuite, nous
20 pourrons poursuivre avec sa présentation.

21 -----

22

23

24

25

1 Pierre Trudel
2 Chargé de cours à l'Université de Montréal.
3 Assermenté

4 -----

5 **LA GREFFIÈRE :**

6 Merci. Votre témoin.

7 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

8 Alors, M. Trudel, je vous invite à nous faire votre
9 présentation.

10 **M. PIERRE TRUDEL :**

11 Merci. Je vais commencer par m'adonner à un
12 nouveau protocole qui se répand de plus en plus.
13 Je remercie la nation Anishinabe de me recevoir
14 dans son territoire comme prof, vous le savez, ce
15 n'est pas rien qu'on change les protocoles, ça fait
16 partie un peu de la réécriture de l'histoire
17 nationale, c'est un peu... c'est-à-dire on change
18 l'inconscient collectif par ces petites choses-là
19 qui mènent souvent à changer nos perspectives.
20 Donc j'intervenais l'autre fois à Radio-Canada
21 concernant le changement, la toponymie à Montréal,
22 lorsqu'on devrait changer la rue Amherst, moi je
23 dis, oui, même on pourrait le remplacer par le nom
24 d'une... d'une femme autochtone qui... qui s'est
25 battue pour l'égalité des femmes autochtones

1 toutprès, à Kahnawake de Montréal, Mary Jane Hill,
2 alors, oui, je m'adonne à ce protocole-là, et comme
3 prof qui sait très bien comment l'inconscient joue
4 et influence la perspective des gens, bien, ça fait
5 partie de la décolonisation, je pense.

6 Je remercie la commission également de m'avoir
7 invité. Je... bon, j'espère que je vais être utile
8 et que bon, mon expérience va être utile à la
9 Commission. Je suis bien content de venir à Val-
10 d'Or et de voir la neige qui s'en vient dans le Sud.
11 Et le titre... de ma présentation, c'est « *Pour une*
12 *instance permanente et bilatérale* ». Et je vais
13 même faire un lien avec mon... M. Pierre Picard, qui
14 a présenté... sa présentation, je la connaissais pas
15 et que ça m'a... j'ai trouvé ça fort intéressant
16 hier, hier matin, et puis faire un lien entre sa
17 présentation puis ce titre-là là, qui est « *Pour une*
18 *instance permanente et bilatérale* ».

19 Je le voyais un moment donné, avec une certaine
20 hésitation à la fin, typique aux formateurs qui
21 s'adressent à des fonctionnaires, en relevant ce
22 qu'il voulait pas nommer et qui était de la
23 discrimination systémique, un traitement
24 différentiel, lorsqu'il parlait de... d'une... d'une
25 jeune fille qui aurait fugué d'un centre, et il

1 faisait une certaine comparaison avec la situation,
2 bon, toute la mobilisation qui avait été faite à ce
3 moment-là concernant ce cas-là dans les médias, même
4 auprès des ministres, sous-ministres qui se
5 préoccupaient de cette situation-là, et ils
6 comparaissaient un peu la situation des enfants des
7 Premières Nations, puis je voyais et puis... ça est
8 sorti comme ça là, il disait « ça prend quelque
9 chose pour mobiliser », sur la situation des
10 autochtones. Si on se mobilise sur un cas
11 semblable, bien on ne se mobilise pas, c'est sur la
12 situation des enfants et d'autres situations
13 dramatiques que les Premières Nations. Ça prend
14 quelque chose et c'est le lien que j'établis là,
15 entre mon titre et ce qu'il disait. Moi je pense
16 que ça prend une instance permanente et bilatérale,
17 qui voit à l'échelle de l'administration publique,
18 qui voit... qui examine, à chaque année, le rapport
19 qu'il y a entre les Autochtones et les services
20 publics au Québec.

21 Donc, comme maître le disait, le contenu de ma
22 présentation va concerner ces éléments structuraux
23 là, qui renvoient bien sûr à des choses qui sont
24 loin du terrain de la quotidienneté, mais que je
25 juge importants, et je vais revenir plus tard à

1 cette question-là, mon expérience comme formateur
2 qui donnait au gouvernement fédéral aussi, il y a
3 presque dix (10) ans déjà, j'ai arrêté de faire ça
4 depuis dix (10) ans, des sessions de
5 sensibilisation.

6 Pour continuer à me présenter parce que ça
7 illustre qui je suis, j'aimerais informer la
8 Commission de l'existence au Québec d'une société
9 dont le nom est... la société Recherches
10 amérindiennes au Québec. J'ai un exemplaire d'un
11 numéro de la revue. Cette... cette société-là a été
12 fondée dans les années soixante-dix (70), et c'est
13 une société savante, indépendante, c'est des
14 bénévoles qui participent et qui publient. C'est un
15 peu rare parce qu'habituellement, les revues
16 scientifiques sont associées à des universités. La
17 société indépendante c'est une organisation sans but
18 lucratif, publie une revue scientifique qui est bien
19 cotée, je pense, à l'échelle internationale, et qui
20 publie aussi des livres. Là présentement, on a
21 des... une collection sur les enjeux contemporains
22 avec les presses et universités du Québec, et la
23 société, depuis très longtemps, tente de s'associer
24 aussi à des débats de société, des enjeux, on
25 organise des colloques, on organise des tables

1 rondes et on s'implique d'ailleurs le mieux qu'on
2 peut. On est des bénévoles et on tente de
3 s'impliquer puis de s'inscrire dans... dans les
4 enjeux, dans la question du débat social.
5 D'ailleurs, la revue a été fondée à un moment où on
6 lançait le projet de la Baie-James, on a publié un
7 numéro c'est la Baie-James, c'était inédit à cette
8 époque-là de savoir, de connaître ces populations-
9 là, dans leur grandeur, puisque tout le monde
10 ignoraient un peu, au-delà de la neige et du beau
11 projet qui créait cent mille (100 000) emplois là,
12 qui étaient les gens et quels étaient les impacts.
13 Donc, nous non on a publié dans les années SOIXANTE-
14 DIX (70) un numéro sur la Baie-James, on a continué
15 aussi à l'occasion de s'inscrire dans la question
16 des enjeux sociaux concernant les Autochtones.

17 Donc, je suis président bénévole, et comme mon
18 conseil d'administration, j'ai été membre aussi du
19 comité de rédaction pendant... depuis les années 80,
20 ça m'a amené à être un peu généraliste, à connaître
21 un peu, en général, la question des Autochtones.
22 C'est un organisme à but non lucratif, et ça vise à
23 faire à la... le mandat de cette société-là, c'est
24 de faire avancer la connaissance sur les peuples
25 autochtones d'Amérique.

1 Le dernier mot, je suis responsable
2 particulièrement d'un événement que j'organise à
3 l'UQAM qui est... dans le... « *Nom et médit des*
4 *nations* » et le dernier Médit des Nations qui a eu
5 lieu un deux (2) novembre concernant les manuels
6 scolaires. Je pense qu'on a eu quand même un bon
7 public, plus de quatre-vingt (80) personnes sont
8 venues à l'UQAM entendre nos conférenciers parler
9 des manuels scolaires et qu'enseigne-t-on à nos
10 enfants concernant la question des autochtones, ce
11 fut un succès. Moi pour organiser ça, je ne suis
12 mêlé un peu de cette question-là des manuels
13 scolaires des Autochtones et on... on a établi que
14 c'était en train d'être changé, des nouveaux manuels
15 scolaires qui rentrent dans les écoles secondaires
16 présentement, et en quoi consistent-ils ? Comment
17 respectent-ils certaines réalités autochtones ?

18 Bon, il y avait une chercheure d'origine
19 allemande qui avait eu une bourse pour étudier non
20 en milieu scolaire. C'est fort intéressant de
21 l'entendre puisqu'elle a lu tous nos manuels
22 scolaires et elle travaille là-dessus, et elle
23 disait qu'il y a eu d'énormes changements depuis
24 l'époque des manuels des années soixante-dix (70),
25 c'est ce que j'ai vu moi, quand j'étais à l'école

1 là, il y avait chez nous autrefois des Indiens là,
2 puis on les voyait scalper, et tout ça là. Il y a
3 eu d'énormes changements, mais il reste quand même
4 des choses dans le contexte actuel qui ont une
5 certaine portée et qui devraient être changées.

6 La chercheure relevait qu'il y avait toujours
7 un certain tunnel qu'elle appelait entre... ils
8 étaient là à l'époque de la Nouvelle-France et puis
9 là, ils sont là aujourd'hui, mais on ne sait pas
10 trop ce qui s'est passé entre les deux ; ça existe
11 toujours ça. Mais ce que je... je me suis souvenu
12 particulièrement d'un élément qui est sorti lors de
13 cet événement-là qui... et qui nous concerne, peut-
14 être particulièrement ce matin, c'est qu'on est en
15 train de réformer, de faire de nouveaux manuels. Et
16 j'ai appris, en consultant le ministère de
17 l'Éducation, qu'il y a eu un processus de
18 consultation auprès des... des nations autochtones
19 pour en arriver à de nouveaux manuels. On a lancé
20 l'année passée, je pense, c'est les manuels
21 secondaire 3 ; on fabrique présentement les manuels
22 de secondaire 4, et puis ce qui est intéressant à
23 voir, c'est que... oui, c'est que les manuels de
24 secondaire 3 ont été rappelés, ils ont été rappelés,
25 je sais pas si c'était un test où c'était vraiment

1 définitif, parce qu'il y a eu... à cause de la
2 consultation qu'on a faite, peut-être tardivement,
3 c'est ce que je posais comme question sur... avec
4 les Premières Nations. Et les Premières Nations
5 ont... ont réussi à convaincre le ministère de
6 l'Éducation de changer ces manuels qu'ils avaient
7 lancés déjà à l'école, en rappelant qu'une autre
8 commission, la Commission vérité et réconciliation
9 avait fait des recommandations sur la question des
10 manuels scolaires au Canada, et ça, ça a influencé.
11 Donc les gens qui disent que ça ne sert à rien les
12 commissions là, ça peut servir à quelque chose.
13 C'est du long terme, c'est du moyen terme, c'est
14 moins spectaculaire... mais on voyait que les
15 Premières Nations avaient un outil qui était des
16 recommandations d'une Commission vérité et
17 réconciliation qui a pu avoir une portée, qui a
18 influencé des gens au ministère de l'Éducation pour
19 changer. Donc, je pense qu'ils ont changé quatre
20 choses, peut-être qu'il fallait qu'on change, nous,
21 Recherches amérindiennes au Québec, parce que tous
22 les manuels ont été retirés pour changer
23 « amérindien » par « Première Nation ». Un petit
24 détail, les Autochtones ont recommandé de changer le
25 mot « amérindien », ils ont recommandé je pense

1 d'enlever certaines images, je pas ce qu'elle...
2 peut-être qu'on voyait le colonisateur là, puis
3 l'Indien là... Il y a certaines images qui étaient
4 peu valorisantes peut-être, on a ... et ça, ça a été
5 fait, on a relevé le fait qu'on ne parlait disons
6 pas adéquatement de la question des pensionnats. Et
7 là au ministère, on me dit que la grille là, c'est
8 bureaucratique là, il y a des informations qui
9 prennent un certain niveau importance. Maintenant,
10 on a changé l'endroit, la question des pensionnats,
11 pour relever l'importance de ça, et aussi les
12 Autochtones auraient... auraient fait remarquer que
13 les... c'était comme ça avant là, peut-être c'était
14 toujours comme ça dans les niveaux, que... les
15 Autochtones ne sont pas assez dans la trame
16 historique, ils sont comme dans des cases encadrées,
17 ils sont comme à part, comme un peu une réserve, on
18 sait pas quoi dire sur eux autres, donc on les met
19 dans un encadré. Donc ça, on tente de revoir ça, de
20 les inscrire davantage dans la trame historique de
21 notre histoire et du passé.

22 Donc, je relève ça parce que je pense que ça
23 renvoie aux travaux d'une autre commission et c'est
24 un élément structurel aussi important, puis ça

1 montre un peu aussi ce qu'on fait comme société en
2 Recherches amérindiennes au Québec.

3 Une des... j'ai relevé moi à cette occasion-là
4 que la Commission vérité réconciliation souhaitait
5 que la question des pensionnats soit bien présente
6 et bien visible. Une des recommandations ici,
7 c'était que cette question-là soit... soit mise sous
8 la responsabilité d'un sous-ministre adjoint dans
9 les provinces, concernant l'éducation. Or, vous
10 voyez là un peu, s'il y avait eu un sous-ministre
11 adjoint, la responsable de cette question... cette
12 question-là, comme la commission le recommandait,
13 est-ce qu'on aurait fait une avancée-recul là, avec
14 les manuels qu'on a envoyés déjà, puis il faut
15 revenir parce que les Autochtones nous rappellent
16 quelque chose qu'il y a eu, une recommandation d'une
17 commission ?

18 Bon, pour continuer à me présenter là, je suis
19 surtout un enseignant. J'ai enseigné, j'étais prof
20 au CÉGEP du Vieux-Montréal en anthropologie, c'est
21 ma formation de base. J'ai enseigné cette
22 discipline-là pendant trente (30) ans au CÉGEP,
23 j'enseigne maintenant comme Chargé de cours à l'UQAM
24 puis à l'Université de Montréal en Sciences
25 politiques. J'ai enseigné aussi à l'école de

1 travailleur social, ce fut une très bonne expérience
2 d'enseigner à l'école de travailleur social de
3 l'UQAM avec des étudiants de maîtrise, on est allé à
4 Maniwan, j'ai connu... des étudiants en travailleur
5 social, j'étais un peu comme ça, mais j'enseignais
6 l'histoire et les Sciences politiques en travailleur
7 social, parce qu'ils manquent des chercheurs, des
8 profs qui sont un peu spécialisés dans la question
9 autochtone, donc là je vais... je vais répondre à un
10 certain besoin à un moment donné.

11 J'ai enseigné aussi à l'Institut Komnum à
12 remplacer un professeur un moment donné. J'ai mené
13 certaines recherches, ce qui m'a donné vraiment la
14 piqûre pour devenir un peu un expert sur les
15 questions autochtones, c'est vraiment le travail que
16 j'ai fait dans le cadre du... de l'étude d'impact du
17 complexe Grande-Baleine, ça fait très longtemps,
18 vous savez, dans les années soixante-dix (70), je me
19 suis retrouvé moi à Fort Georges, qui est devenu
20 (inaudible), et à pas... à Great Wall qui est devenu
21 Poste-de-la-Baleine, qui est devenu... Kuujuuarapik,
22 au moment où je suis, un moment d'histoire du
23 Québec ; tu sais, la toponymie là, et donc qui m'a
24 donné vraiment l'intérêt d'aimer... Écoute, j'ai eu
25 un choc politique et culturel en allant là, surtout

1 vous savez, en recueillant la toponymie, en faisant
2 des études d'impact là, on a des cartes là, on a 2,
3 3, 4, 5, 6 toponymes francophones, puis il convenait
4 juste de changer un toponyme anglophone et puis là,
5 bien moi j'ai recueilli... j'ai vu là comment ces
6 territoires-là étaient nommés, comment j'ai
7 transcrit des... des informations cartographiques
8 sur l'occupation, sur la symbolique et la réalité
9 économique de l'exploitation du territoire. Bon,
10 ultimement, ça devait... ça devait servir à
11 superposer des plans d'Hydro-Québec des Grandes-
12 Baleines et ces informations-là pour essayer de
13 tenir compte et faire des mesures de mitigation et
14 etc... Donc, j'ai fait ça à deux reprises on a
15 tenté à deux reprises d'aller de l'avant avec ce
16 projet-là puis on a reculé. Ce fut une expérience
17 très enrichissante.

18 Bon, j'ai écrit aussi certains textes qui...
19 j'ai écrit plusieurs textes là qui ont été publiés
20 entre autres dans la revue en Recherches
21 amérindiennes au Québec en général sur diverses
22 questions, et particulièrement lorsque je me suis
23 adonné à des sessions... mon enseignement et des
24 sessions actions de sensibilisation. J'ai écrit des
25 textes qui vous intéressent peut-être un peu plus

1 sur la question des Autochtones et des médias,
2 qu'est-ce qui se dégage, qu'est-ce que la population
3 retient de ces traitements médiatiques là, puis un
4 texte un peu plus théorique, qui est la négation de
5 l'autre. Je m'inspirais beaucoup des travaux de
6 Sylvie Vincent, qui était présente d'ailleurs aux
7 derniers meetings des Nations, elle qui a écrit
8 « *L'Image d'amérindien* » dans les manuels scolaires,
9 « *Comment les Québécois ne sont pas des sauvages* »,
10 dans les années 70, qui portait sur nos manuels
11 scolaires et la représentation générale. Donc, moi
12 j'ai écrit un texte là qui a été produit dans les
13 années 90, à la suite de la crise d'Oka, à la suite
14 des crises, l'intention était peut-être plus grande.
15 J'ai écrit un titre... dont le titre est « *La*
16 *négation de l'autre dans le nationalisme des*
17 *Québécois et des Autochtones* ».

18 Et j'attire aussi votre attention, Monsieur le
19 Commissaire, sur une publication que j'ai faite, non
20 pas pour strictement me vanter, ou en faire la
21 promotion là, puis de vouloir en vendre activement
22 ce matin-là, mais je pense que les Québécois voient
23 Ghislain Picard à la télévision depuis trente (30)
24 ans, et ils ne connaissent pas l'Assemblée des
25 Premières Nations Québec-Labrador. Ils ne le

1 connaissent pas, lui, puis ils ne connaissent pas
2 cette... cette vie politique-là. C'est trop rapide,
3 rarement on se penche sur en quoi consiste la
4 politique au sein de l'Assemblée des Premières
5 Nations du Québec-Labrador, quels sont les enjeux et
6 quel est l'interface et tout ça ? Donc moi j'ai
7 senti le besoin, à un moment donné, avec Ghislain
8 Picard, de m'adonner à des entretiens, et dans la
9 maison... on n'a pas publié ça à Recherches
10 amérindiennes là, donc Ghislain Picard entretient
11 qui peut être utile pour comprendre un peu là ?
12 Monsieur Picard n'est pas un homme très... qui parle
13 beaucoup de lui là, je lui ai tordu le bras un peu
14 pour qu'il se présente et qu'il parle de lui au
15 début, mais rapidement, on a parlé de l'Assemblée
16 des Premières Nations canadiennes, québécoises et
17 les enjeux. Je pense que ça demeure un ouvrage
18 utile pour comprendre la politique du côté
19 autochtone. D'ailleurs, je peux laisser une copie
20 ici, d'ailleurs je vous en lire un extrait qui va
21 m'être utile tout à l'heure.

22 Donc j'ai été, comme je vous disais, formateur
23 pendant plus de dix (10) ans après la crise d'Oka,
24 j'ai donné des formations nommées « Sessions de
25 sensibilisation auprès des fonctionnaires fédéraux

1 dans le cadre de la loi d'équité dans l'emploi »,
2 plus particulièrement sur les Autochtones, l'un des
3 quatre groupes visés par la Loi. Donc j'ai...
4 c'était une firme qui avait... privée qui donnait
5 des sessions de formation auprès de certains
6 ministères des forces armées. Donc, j'ai développé
7 une certaine expertise à un certain dia... à
8 dialoguer avec des fonctionnaires sur la question
9 des Autochtones. C'est pour ça qu'hier matin, je me
10 reconnaissais dans ce que disait M. Picard, bon, moi
11 ça fait dix (10) ans, je n'ai pas son expérience,
12 mais je vois bien... je voyais bien qu'on était dans
13 la même situation souvent. Moi c'était davantage,
14 et j'avais à la faire dès le départ sur la pointe...
15 c'était concernant la Loi d'équité en emploi et
16 l'importance à l'époque. Maintenant, je ne sais
17 pas, mais sûrement encore qu'on attribuait à la
18 démesure contre la discrimination systémique.

19 Donc, il fallait refaire un peu l'histoire du
20 Canada, montrer en quoi consistait cette forme de
21 discrimination là dans le passé. C'était de
22 l'antiracisme, autrement dit, qu'on faisait, on le
23 nommait pas comme ça là, puis il fallait expliquer à
24 des gens aux Ressources humaines, à des
25 fonctionnaires, les motivations de ces nouvelles

1 lois- là, qui date des années 80, qui est la Loi...
2 le multiculturalisme, la Loi d'équité en emploi,
3 etc. Donc c'était... c'était aussi pour convaincre
4 les gens qui sont responsables de la mise en œuvre,
5 de la pertinence de cette Loi-là. Donc c'était dans
6 ce cadre-là que je donnais des sessions de... de
7 sensibilisation. Donc, voilà pour me présenter.

8 La perspective donc que j'adopte, dans le cadre
9 de mon exposé à votre Commission, ça consiste à
10 relever des éléments contextuels et structurels,
11 politiques qui touchent la question des services
12 publics. Je ne suis pas un expert en administration
13 publique, mais un généraliste, puis un observateur
14 de la scène politique depuis plus de trente...
15 trente (30) ans.

16 Donc je... je tiens à faire une mise en garde
17 dès le départ, moi qui va parler beaucoup de ces
18 structures politiques là, que, vous savez, il y a
19 une blague qu'on dit là, il y avait pas plus belle
20 constitution que celle de l'Union soviétique ! Les
21 structures politiques supérieures, tout n'est pas
22 là ! Les structures politiques et institutionnelles
23 sont importantes, mais ne reflètent pas l'ensemble
24 de la réalité du terrain. Or, il y a mon collègue
25 Martin Papillon à l'UQAM, en Sciences politiques,

1 l'a relevé très pertinent, et je le cite souvent,
2 lorsqu'il a étudié cette question-là de voir comment
3 les rapports de force entre... entre l'autorité
4 politique autochtone et non-autochtone change,
5 malgré des fois des ententes. Si on se fie
6 strictement au texte de l'entente, bien, on peut
7 déduire qu'il y a encore du colonialisme et qu'il
8 n'y a pas d'expression d'autonomie politique de la
9 part des Autochtones. Donc il faut complètement se
10 fier aux structures politiques et aux lettres des
11 ententes, je suis tout à fait... c'est ma
12 perspective. Et par exemple, la Convention de la
13 Baie-James, Martin Papillon a bien relevé que malgré
14 le langage, vous savez, dans l'introduction ; quand
15 on lit ça, l'introduction de la convention de la
16 Baie-James là, on est vraiment étonné là, on voyage
17 dans le temps. Il y a eu comme... on n'utilise pas
18 le terme « nation autochtone » mais « communauté ».
19 On voit que le langage utilisé, comparativement au
20 projet de traité innu aux ententes modernes et très
21 différent, on parle « d'administration régionale »
22 plutôt que « gouvernement régional ». Donc à un
23 moment donné, on parle d'indemnisation comme si
24 c'est un accident d'auto là, cette histoire-là là,
25 on voit qu'il y a un cadre, un cadre... mais malgré

1 le fait que cette entente-là est à mi-chemin entre
2 les vieux traités, puis des traités modernes, qu'il
3 y a un langage peu adéquat, Martin Papillon conclut
4 que le rapport de force a effectivement changé sur
5 le terrain chez les Cris et les Inuits. Donc tout
6 ne repose pas dans les structures politiques. Cette
7 mise en garde est en fait là, je vais revenir malgré
8 tout sur la question de ce que j'appelle un peu là,
9 un peu comme il y a justice et apparence de justice,
10 est-ce que dans nos structures politiques, il y a
11 apparence de relations de nation à nation ? Et est-
12 ce qu'on donne des exemples dans nos structures
13 politiques, à savoir s'il y a des rapports de
14 nations bilatérales, de nations à nation avec les
15 peuples autochtones ?

16 J'aimerais relever deux incohérences : une
17 fédérale et une au provincial, qui donnent, entre
18 guillemets là, pas exactement le bon exemple et à
19 cette échelle-là.

20 Donc, au niveau fédéral, l'article 35 reconnaît
21 depuis mil neuf cent quatre-vingt-deux (1982) qu'il
22 y a des peuples autochtones au Canada, cependant, au
23 niveau administratif, il y a toujours une Loi des
24 affaires autochtones et du Nord, un ministère des
25 Affaires autochtones et du Nord et il y a comme une

1 incohérence là, d'avoir un tel nom, un tel
2 ministère... encore jusqu'à tout récemment, et d'un
3 autre côté, mais on déclare qu'il y a des peuples
4 autochtones, c'est comme si le gouvernement du
5 Québec n'avait pas ministère des Affaires
6 intergouvernementales, le Canada n'avait pas un
7 ministère des Affaires extérieures.

8 Bon, il y a comme en apparence une certaine
9 contradiction et j'aimerais vous rappeler que cette
10 contradiction-là a bien été relevée par la
11 Commission royale sur les peuples autochtones. J'ai
12 travaillé à un moment donné là, concernant la crise
13 de l'Oka, avec la Commission royale sur les peuples
14 autochtones et je vous fais remarquer que le Premier
15 ministre canadien aux Nations Unies relevait que nos
16 structures étaient toujours coloniales, qu'il
17 aimerait bien s'en débarrasser. La commission a
18 plus... de vingt (20) ans, plus de vingt (20) ans,
19 évidemment ne pouvait pas ne pas recommander ou ne
20 pas établir en quoi consisterait d'autres choses que
21 la Loi sur les Indiens puis les structures
22 coloniales, donc il y avait comme un plan général,
23 je vous rappelle que cette Commission-là voulait
24 changer les structures politiques pour les rendre
25 conformes à des relations bilatérales de nations à

1 nations. Cependant, il y avait un contexte de
2 difficulté de changement constitutionnel, donc on a
3 patiné en disant on va essayer de tirer le plus
4 possible des réformes possibles sans changement
5 constitutionnel.

6 Ce qui est moins connu, c'est qu'une bonne
7 partie des recommandations de cette Commission-là
8 visait ce qu'on appelait les peuples... les nations
9 autochtones, selon la Commission, n'étaient pas
10 prêtes à assumer le droit à l'autodétermination
11 et... et pleinement. Donc, il y avait un processus
12 puis une transition et beaucoup de recommandations
13 visaient à hausser ce qu'on appelait « les
14 capacités », et on insistait beaucoup... à la fois
15 il y avait des recommandations sur les structures,
16 précisément je vais vous en parler, puis à la fois,
17 il y avait des recommandations sur hausser les
18 capacités. Il y avait aussi là-dedans un plan de
19 développement économique sur vingt (20) ans, qui a
20 été repris un peu par M. le Premier ministre Paul
21 Martin à un moment donné, qui a été abandonné par la
22 suite et d'ailleurs, ça pourrait être chose
23 intéressante à voir, de se repencher sur ce plan de
24 développement économique là, qui visait à réduire de
25 50 % l'écart socioéconomique entre les Autochtones

1 et les non-Autochtones au Canada. Puis on se
2 disait, « bien, une fois qu'on a réduit cinquante
3 pour cent (50 %), ça va aller tout seul, ça va aller
4 tout seul ». Et ce plan de développement économique
5 là, ça serait peut-être bon de le revoir
6 aujourd'hui.

7 Là, ce qu'on n'a pas retenu aussi de cette
8 Commission-là c'est qu'on... c'est appuyait aussi,
9 c'est des mesures existantes, on appuyait des
10 initiatives qui existaient à l'époque, mais on
11 voulait que ces initiatives-là aient plus
12 d'importance, aient plus de force. Or, une des...
13 des...

14 Pour revenir aux structures politiques, c'était
15 très ambitieux bien sûr, surtout à l'époque, ça a
16 été très reçu, c'était révolutionnaire puis c'était
17 sensible parce que ça pouvait suggérer, ça prenait
18 un changement conditionnel, mais on voulait... on
19 suggérait l'instauration d'un parlement autochtone,
20 d'une troisième Chambre. On disait que pour le
21 moment, ça prendrait un changement constitutionnel,
22 mais pour le moment, on pourrait faire un parlement
23 autochtone, et ultimement ça pourrait devenir une
24 troisième Chambre et ces Autochtones-là élus dans
25 cette Chambre-là, verraient le droit à disposer de

1 soi-même, qui est le droit des peuples, mais pour
2 examiner les projets de loi puis les lois qui les
3 concernent et les accepter et les modifier. Et
4 cette Chambre, troisième Chambre-là, représenterait
5 les nations autochtones au Canada pour vraiment
6 exprimer réellement le droit de disposer soit, de
7 même, comme peuple, et de... d'examiner les lois qui
8 les concernent. Donc, on voulait aussi renouveler
9 la relation à l'échelle du pays avec des nouveaux
10 traités, renouveler les traités déjà existants puis
11 en faire d'autres, et donner une impulsion nationale
12 à cette pratique-là, de traités. On proposait donc
13 des modalités là, pour mettre de l'importance à
14 ça...

15 On... Ce qui est moins connu, c'est que... et
16 on voit la ministre de la Justice canadienne revenir
17 avec... parce que le gouvernement Trudeau, à l'heure
18 actuelle, revient avec ces recommandations-là et
19 dans ses dix (10) Principes qu'il a publiés en
20 juillet dernier pour guider cette politique, on
21 recommandait la réédification d'environ mille (1000)
22 communautés autochtones au Canada en nations
23 modernes, et on comprenait que dans la tête de cette
24 commission-là, on pouvait pas abolir la Loi sur les
25 Indiens demain matin, qu'il y avait un... mais je

1 pense, la commission a même pas recommandé ça là, en
2 tout cas, il y avait un long processus de
3 transition. Et cette... avant d'abroger la Loi sur
4 les Indiens, il fallait selon la commission
5 s'adonner à la réédification, à la réunification des
6 634 bandes et des mille (1000) communautés en
7 nations modernes. Et on l'a expliqué dans le
8 volume 2 là, le long processus de rendre légitimes
9 ces nouvelles structures politiques là de nations
10 modernes. Et donc, j'ai vu... moi j'ai essayé de
11 suivre ça, le Juge Dussault que j'ai interviewé pour
12 Recherches amérindiennes, le (inaudible) président
13 avait dit, après la... il dit « ça, c'est une
14 recommandation qui s'adresse davantage aux peuples
15 autochtones qu'au gouvernement, parce que c'est eux
16 autres qui vont décider ça. Moi j'ai essayé de
17 suivre dans quelle mesure on mettait ça en œuvre,
18 cette recommandation-là, dans un texte que j'ai
19 publié là, « *Jusqu'à 80 nations autochtones au*
20 *Canada* », et je pense que ça, et je vais y revenir
21 tout à l'heure là, mais c'est lié au service public
22 puisque ça instaure des niveaux d'administration au-
23 delà des communautés.

24 Une autre recommandation structurelle, c'était
25 de créer deux ministères et c'est fait, là le

1 gouvernement l'a fait, met ça en branle, une des
2 affaires intergouvernementales, un qui est plus
3 administratif puis un qui relève de l'autre. À
4 l'évidence, ça a apparence de relations de nations à
5 nations davantage lorsque les peuples autochtones du
6 Canada ont émis... quel est le ministère qui
7 concerne les relations intergouvernementales et non
8 pas les affaires là. Et ce qui a été mis en œuvre
9 aussi récemment par le gouvernement, c'est de créer
10 un comité au sein du Conseil des ministres qui
11 traite des questions autochtones. Le rapport de
12 force là, dans les structures supérieures de l'État
13 là, c'est ça que ça veut dire là. Et il y a un tel
14 comité qui existe présentement, de plusieurs
15 ministres, et qui a ... je pense où ils sont rendus,
16 c'est d'avoir élaboré les dix (10) Principes qu'ils
17 ont mis... qu'ils ont rendus publics en juillet
18 dernier.

19 Mais la raison pour laquelle je rappelle ces
20 recommandations-là, si je vous le rappelle que c'est
21 pour relever une certaine incohérence et non pas
22 comment le gouvernement actuel est très bon là...
23 Mais je vous rappelle que la recommandation 2.350 de
24 la Commission royale sur les peuples autochtones
25 nous dit ceci « Tant que le gouvernement du Canada

1 apporte les changements proposés dans l'année qui
2 suit la publication du présent rapport », ça fait
3 plus de vingt (20) ans de ça, ça fait plus de vingt
4 (20) ans que... et là, le gouvernement vient de
5 procéder, donc on voit là que ça s'en va selon les
6 humeurs du moment, selon les circonstances et on
7 change ou on améliore les structures là. Donc dans
8 notre cas, c'est vingt-deux (22) ans plus tard, donc
9 dans l'année qui suit la publication du présent
10 rapport, indiquant clairement par là que non
11 seulement il entend reformer sa relation
12 fondamentale avec les peuples autochtones, mais
13 aussi qu'il prend des mesures concrètes en ce sens
14 — à la page 412.

15 C'est intéressant aussi de voir un ministre
16 autochtone de la justice annoncer... mettre en
17 branle ces recommandations-là, revenir à la question
18 de la réunification des nations puis aussi
19 s'adresser aux Premières Nations, je la voyais
20 devant les médias dire, « bien, maintenant, c'est à
21 vous aussi de nous dire que voulez-vous... que
22 voulez-vous ? » Il s'adressait aux Premières
23 Nations.

24 Voyons, du côté du Québec, combien... combien
25 qu'il y a une certaine incohérence aussi quant à ces

1 structures supérieures là. Il y a une étudiante en
2 histoire à l'UQAM, je pense, qui est allée fouiller
3 dans les archives de l'Assemblée nationale, avant
4 195060 là, le mot « Indien » n'existe pas ou à peu
5 près, c'est-à-dire que le Québec, pratiquement
6 jamais, n'a discuté des Indiens, des Autochtones à
7 l'Assemblée nationale avant mille neuf cent
8 cinquante (1950), mille neuf cent soixante (1960).
9 Donc je rappelle que c'est le développement
10 nordique, c'est la Révolution tranquille, on nous
11 révèle que la Direction générale du nouveau Québec,
12 etc., qui avait (inaudible) le Québec dans
13 l'administration publique, mais nordique, avant de
14 s'impliquer dans le Sud. Et je rappelle que le
15 Conseil des ministres a adopté quinze (15) Principes
16 en mil neuf cent quatre-vingt-trois (1983), un (1)
17 an après le rapatriement de la constitution et la
18 reconnaissance des peuples autochtones dans la
19 constitution canadienne. Donc en quatre-vingt-trois
20 (83), le Conseil des ministres du gouvernement du
21 Québec adopte quinze (15) principes pour guider
22 l'intervention en matière de politique autochtone.
23 Donc, le Québec s'engage à consulter les nations
24 autochtones par le truchement des mécanismes à
25 déterminer, au sujet des questions touchant leurs

1 droits fondamentaux. Ces mécanismes pourraient être
2 institutionnalisés, afin de garantir la
3 participation future des nations autochtones. Dans
4 le livre dont je vous parlais là, avec Ghislain
5 Picard, à un moment donné, il est question d'un
6 guide intérimaire de consultation que le
7 gouvernement avait mis en place. Bien sûr, les
8 jugements de Cour forçaient, obligeaient, mais
9 désormais ce qui est bien connu là et de façon
10 sarcastique, M. Picard, dans le livre, relève que ça
11 faisait dix (10) ans que c'était intérimaire, et il
12 disait « bien, le guide intérimaire, il commence...
13 son lieu... il y a pas un autre accord, puis ça fait
14 longtemps qu'il est intérimaire ».

15 La résolution se termine... l'Assemblée
16 nationale, pardon, là aussi deux (2) ans plus tard
17 et là c'était un vote de l'Assemblée nationale, a
18 adopté une résolution en reconnaissance des droits
19 des peuples... des nations autochtones. Et j'attire
20 votre attention que la dernière résolution... la
21 résolution générale se termine ainsi, « que... que
22 *l'Assemblée convienne que soit établi un forum*
23 *parlementaire permanent, permanent... permettant aux*
24 *Autochtones de faire connaître leurs droits, leurs*
25 *aspirations et leurs besoins ».*

1 Donc le forum parlementaire, c'est qu'on
2 admettait là, en quatre-vingt-cinq (85), que nos
3 institutions politiques ne reflétaient pas qu'il y
4 avait des nations autochtones au Québec ; il y avait
5 aucun lieu où il pouvait y avoir des rapports
6 bilatéraux à l'époque. Oui, il était question à un
7 moment donné d'avoir des comtés autochtones, il
8 était question de... Là, disons en quatre-vingt-
9 cinq (85), on proposait un forum parlementaire, pas
10 de politiciens, qui allait asseoir ses rapports...
11 cette reconnaissance-là à l'échelle supérieure de
12 nation à nation. Ce n'est pas encore le cas
13 aujourd'hui.

14 Moi ce que je relève, c'est que cela pourrait
15 être fait à l'échelle administrative ; si ce n'est
16 pas fait à l'échelle des politiciens, pourquoi pas
17 le faire à l'échelle administrative des services
18 publics ?

19 Ça a fonctionné un petit bout de temps,
20 puisqu'il y a eu... sous le gouvernement Charest, je
21 vais vous lire un extrait de ce que dit Ghislain
22 Picard :

23 « Une tentative peut-être d'avancer dans ce
24 domaine-là, ce qu'est un lieu politique d'avoir

1 *des rapports bilatéraux avec les peuples*
2 *autochtones* ».

3 Cette fameuse résolution de mil neuf cent
4 quatre-vingt-cinq (1985). Et Mr Picard, dans le
5 cadre des entretiens qu'il me donne, rappelle... il
6 était là-dedans à ce moment-là là, il dit :

7 « *Cette assemblée des chefs de la PNQL a aussi*
8 *abordé nos relations avec le gouvernement du*
9 *Québec. Jean Charest et moi-même avons signé*
10 *en juin 2003 une déclaration commune*
11 *d'engagement pour harmoniser nos relations, ce*
12 *qui a entraîné la mise en place du conseil*
13 *conjoint des élus autochtones, non autochtones.*
14 *Quatre rencontres ont eu lieu, nos priorités*
15 *sont des ressources naturelles, le territoire,*
16 *le développement économique, la fiscalité et*
17 *les services publics* ».

18 Bon, je ne sais pas si... la hiérarchisation
19 là, qui met en dernier les services publics, relève
20 des préoccupations du moment.

21 « *Au conseil conjoint des élus, nous traitons*
22 *des dossiers litigieux qui font régulièrement*
23 *surface, c'est là qu'il y a... qu'il a été*
24 *question des procédures judiciaires*
25 *qu'entreprennent... qu'entreprend la communauté*

1 de Pessamit au sujet des coûts forestiers sur
2 les... Levasseur ou encore les barrages
3 routiers érigés par les Algonquins du Lac-
4 Simon. Il s'agit de modifier les pratiques de
5 l'industrie forestière.
6 Il a aussi été question de la cogestion des
7 territoires innus et algonquins, à une
8 assemblée des chefs, nous avons traité de
9 l'opportunité de continuer les discussions avec
10 le gouvernement du Québec malgré ces litiges.
11 C'est devant un conseil conjoint des élus que
12 l'idée d'un sommet socio-économique sur les
13 questions autochtones a été avancée, qui a eu
14 lieu à Mashteuiatsh, qui était fort pertinent
15 d'ailleurs, concernant le développement
16 économique des Premières Nations en deux mille
17 quatre (2004).
18 L'Assemblée des Premières Nations du Québec et
19 du Labrador et le gouvernement du Québec à
20 l'occasion notamment du forum de génération de
21 deux mille quatre (2004) avaient donné leur
22 appui à ce projet. J'ai signé un accord avec
23 Jean Charest de façon à saisir l'occasion de
24 l'arrivée d'un nouveau gouvernement deux mille
25 trois (2003), pour systématiser nos relations

1 *et faire avancer les dossiers. D'ailleurs, cet*
2 *accord contenait une clause visant à mettre en*
3 *œuvre dans un avenir rapproché la résolution de*
4 *85... mille neuf cent quatre-vingt-cinq (1985)*
5 *de l'Assemblée nationale du Québec pour*
6 *instaurer un mécanisme permanent assurant la*
7 *collaboration entre le Québec et les Premières*
8 *Nations ».*

9 C'est un début, mais comme vous allez voir :

10 *« Le bilan de notre participation au conseil*
11 *conjoint des élus et les actifs. C'est peut-*
12 *être en partie parce que nous n'avions pas les*
13 *mêmes attentes au départ ». Mais ça ce n'est*
14 *pas très surprenant là, même dans la signature*
15 *des traités, les chercheurs comme Martin*
16 *Papillon le relève beaucoup, que les attentes*
17 *ne sont... sont pas les mêmes.*

18 *« Les discussions tenues au sein du conseil ne*
19 *sont pas transmises au ministère du*
20 *Gouvernement du Québec, je pense ici que*
21 *pratiquement au ministère des Terres et*
22 *Ressources. Le Conseil des élus n'a pas*
23 *d'influence sur les décisions des ministères.*
24 *De plus, notre participation à ce Conseil est*
25 *de plus en plus remise en question parce que*

1 *nos communiqués entraînent lourdement plusieurs*
2 *contentieux importants avec le gouvernement du*
3 *Québec, dont la question de la foresterie ;*
4 *faire comme si de rien n'était à ce Conseil*
5 *signifierait que nous endossons l'immobilisme*
6 *du gouvernement, et il y a donc peu de*
7 *retombées de ce conseil conjoint des élus ».*

8 Bon moi je ne veux pas me mêler de politique
9 là, qui a tort qui a raison, pourquoi ça a pas
10 marché, mais...

11 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

12 Excusez-moi, Monsieur le Commissaire, est-il
13 possible juste d'avoir la page de l'extrait qui
14 nous a été lu, s'il vous plaît? Merci.

15 **M. PIERRE TRUDEL :**

16 Excusez-moi... excusez-moi.

17 **Me MARIE-CLAUDE BOUCHER:**

18 Merci.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Bonne ... bonne idée!

21 **M. PIERRE TRUDEL :**

22 J'oublie, j'ai les pages devant moi, j'oublie de
23 regarder à l'écran. Attendez, attendez, la
24 résolution, c'est celle-ci. Donc la page du livre
25 n'est pas sur le Powerpoint.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Mais dans le livre, ce que vous lisiez...

3 **M. PIERRE TRUDEL :**

4 Oui?

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 C'est ça, je pense que c'est ce que Me Boucher
7 aimerait avoir?

8 **M. PIERRE TRUDEL :**

9 Oui. Mais je dépose le livre, si vous le voulez
10 là, je peux le laisser ici, si vous le voulez.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Ah, vous n'avez pas le livre?

13 **M. PIERRE TRUDEL :**

14 Oui, j'ai le livre, c'est ici.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Oui, à quelle... la page dans le livre?

17 **M. PIERRE TRUDEL :**

18 Oui. C'est la page 4344 du livre.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 4344, ça répond à votre question Me Boucher?

21 **Me MARIE-PAULE BOUCHER:**

22 (Inaudible : micro fermé)

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Très bien. Merci M. Trudel. (Rires)

25 **M. PIERRE TRUDEL :**

1 Donc le manque de volonté politique ou de
2 circonstances afin d'établir au sommet le principe
3 de rapports bilatéraux de nations à nations. Et...
4 je pense que c'est... cette volonté politique-là
5 doit venir de haut. Moi quand j'ai su qu'une telle
6 commission existait sur les services publics,
7 j'étais en plein dans une situation où je lisais de
8 la littérature qui critiquait d'une certaine façon
9 ce que j'ai fait pendant longtemps, c'est-à-dire
10 les sessions de sensibilisation, et on développait
11 que les Autochtones en Nouvelle-Zélande, au Canada
12 et ailleurs s'approprient du concept de la
13 sécurisation culturelle et je me disais, ça serait
14 bon que la commission connaisse ces textes-là Et
15 ce phénomène-là au niveau académique, des leaders
16 autochtones qui s'approprient de ce concept-là, qui
17 met ça... qui juge important, mais ça a été fait
18 ici à la Commission par Carole Lévesque et
19 d'autres, et c'est un bel exemple de, si on veut
20 que ce soit mis en œuvre, ça prend une impulsion
21 puis une volonté politique qui vient pas
22 strictement de la base là, mais non. Donc, la mise
23 en place de ces rapports bilatéraux, en changeant
24 les structures politiques, contribue à la cohérence
25 et à donner davantage de volonté politique dans

1 l'ensemble de l'administration publique et quant à
2 l'élaboration des politiques publiques. Votre
3 commission pourrait être transformée en une telle
4 instance permanente et bilatérale sur le plan, et
5 j'insiste, administratif, pas politique. Si les
6 politiciens s'entendent pas pour faire un cadre
7 parlementaire, c'est leur problème là, mais je
8 pense qu'en toute cohérence concernant les services
9 publics, il pourrait y avoir de telle instance
10 supérieure bilatérale qui pourrait examiner sur les
11 rapports de nations à nations dans les services
12 publics, et qu'on ait des bilans annuels des
13 différents ministères, des améliorations, les
14 problèmes, de part et d'autre, et... Bon, je ne
15 connais pas exactement l'administration publique
16 qui est provinciale, mais je sais que le
17 Secrétariat aux affaires autochtones vise à remplir
18 ce rôle-là, en ayant des liens avec les autres
19 ministères. Mais je questionne cette structure-là
20 est suffisante... insuffisante, et ce n'est pas
21 bien entendu bilatéral, avec une participation
22 des... du peuple autochtone.

23 Alors, avant de passer à mon expérience sur
24 la... comme formateur des sessions de
25 sensibilisation, j'aimerais relever deux éléments

1 structuraux ici, donc que je vais avancer plus loin
2 dans mon PowerPoint, j'avais situé ça un peu plus
3 loin, ça concerne ce dont je parlais tout à l'heure.
4 Est-ce que je peux le retrouver ? La question des
5 services publics, et qui donne les services
6 publics ?

7 Alors, j'ai réalisé, en étudiant cette
8 recommandation-là de la Commission royale sur les
9 peuples autochtones, puis en écrivant aussi là-
10 dessus, à savoir si cette recommandation a été bien
11 reçue ou avançait, donc j'ai réalisé cette... cette
12 recommandation-là de réunifier les nations
13 autochtones au Canada puis au Québec, elle soulevait
14 des enjeux de toutes sortes, puisque la mise en
15 œuvre de cette recommandation-là impliquait d'autres
16 enjeux, plein d'enjeux différents, qu'il y avait
17 certaines difficultés. Donc les services sont-ils
18 rendus par les instances autochtones ou non ?

19 Il est à mon avis important d'examiner cette
20 question, de comparer et d'isoler les éléments qui
21 me permettent de mieux comprendre la question de
22 l'administration des services publics. Comparer par
23 exemple la situation des Cris d'autres nations, qui
24 ne sont pas dans de telles situations, je pense que
25 cette comparaison-là où cet examen-là peut nous

1 amener à mieux comprendre certaines réalités pour
2 l'administration des services publics. J'ai été
3 étonnée d'ailleurs même lorsque la Commission royale
4 a émis cette recommandation-là en quatre-vingt-seize
5 (96), j'ai fouillé à savoir parce qu'ils ont mené
6 des études et des études pour appuyer leur
7 recommandation, et il y en avait aucune qui portait
8 sur cette recommandation-là, de la réédification des
9 nations et n'avait pas aussi étudié la situation des
10 Cris du Québec et des Innus qui était exactement, à
11 mon avis, même si le langage était différent là, la
12 réalisation de cette recommandation-là.

13 Pourquoi à cette époque-là, on aurait pu
14 documenter davantage à quoi servait et quels étaient
15 les avantages sur le plan de l'administration
16 publique, par exemple, de rééditer, de réunir les
17 nations comme, par exemple, dans le Grand conseil
18 des Cris, là présentement il y a une dernière
19 entente là avec le gouvernement fédéral, pour passer
20 davantage à une structure gouvernementale. Les
21 Inuits ont eu ce débat-là aussi avec le référendum
22 c'est le gouvernement régional, donc ça a commencé
23 par quelque chose. Donc c'était étonnant qu'en
24 quatre-vingt-seize (96), on n'ait pas mené de telles

1 études qui ont des impacts importants sur la
2 question des services publics...

3 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

4 M. Trudel, est-ce qu'on pouvait, en fait, expliquer
5 un petit peu la basse de cette recommandation de la
6 Commission royale sur les peuples autochtones,
7 c'était quoi l'intention derrière ça ? Puis ensuite
8 les quelques... vous en parlez dans votre texte,
9 les critiques par rapport à cette recommandation-là
10 un petit peu, si vous le voulez ?

11 **M. PIERRE TRUDEL :**

12 La motivation première, je pense, c'était la
13 question de la... de l'identité. Les commissaires
14 et les présidents qui... qui avaient à faire de
15 recommandations sur le maintien des peuples,
16 puisque c'est pas des nouveaux venus là, c'est des
17 peuples donc dans le temps, comment ces structures-
18 là vont... vont permettre de maintenir les peuples
19 ? Et lorsqu'on a émis cette recommandation-là, je
20 n'ai pas la citation, mais dans mon article, je
21 l'ai relevé là, que c'était pour maintenir les
22 nations, maintenir les cultures et les identités
23 autochtones, qu'il fallait créer une force
24 politique pour favoriser ce maintien-là. C'était
25 la motivation aussi concernant à l'efficacité et

1 c'était... ça renvoyait aussi à une question un peu
2 théorique là, c'est que à qui appartient le droit à
3 l'autodétermination des peuples autochtones ? On
4 définit qu'est-ce que c'est que le droit à
5 l'autodétermination sur le plan international, on
6 dit comment que ça peut s'exprimer au Canada mais
7 là ce n'est pas n'importe quoi de se prononcer à
8 savoir qui détient le droit... au droit à
9 l'autodétermination ?

10 Donc quand je vous dis que cette
11 recommandation-là est litigieuse parmi les
12 Autochtones, c'est que la Commission a pris
13 position, et la Commission a dit, « ce n'est pas les
14 communautés qui possèdent le droit à
15 l'autodétermination, ce sont les nations historiques
16 qui devraient être modernisées, dans un processus de
17 transition longue, complexe, qui était décrit au
18 Volume 2, « *Vers la... la réédification des nations
19 dans des structures politiques modernes* ». Donc, il
20 y avait une question d'identité, puis il y avait une
21 question aussi d'efficacité, puis de qui ; on ne
22 voyait pas comment une communauté de cinq-cents
23 (500) personnes pouvait posséder ou exprimer ou
24 être... être le détenteur du droit à
25 l'autodétermination. Et la commission s'est...

1 s'est confrontée à d'autres avis parmi les
2 Autochtones, d'autres autochtones disaient « non, on
3 se méfie de ces structures centrales, ça sera le
4 bras du gouvernement ou ça sera du colonialisme
5 indirect, méfions-nous, les décisions vont être
6 prises ailleurs ». Donc évidemment, les peuples
7 autochtones qui mettent en œuvre cette
8 recommandation-là rassurent la population comme quoi
9 qu'il y a pas... c'est pas le nouveau ministère des
10 Affaires indiennes qui est créé avec des plumes là,
11 mais c'est vraiment l'expression de la volonté, et
12 là il y a un jeu politique qui se fait. Donc,
13 certains étaient en désaccord et encore aujourd'hui.
14 Mais la Commission a pris position à ce moment-là,
15 et de là donc, je ne sais pas si je répons bien à
16 votre question, Maître, mais c'est de là que vient
17 cette recommandation-là, on a pris position et puis
18 aussi je pense que c'était une question d'efficacité
19 dans le cadre de l'administration publique.

20 On relevait, même le ministère des Affaires
21 indiennes tente de faire ça depuis toujours, d'avoir
22 des conseils tribaux, de réunifier les conseils de
23 bande, qui est pas à l'échelle... qui est pas dans
24 une structure nationale et culturelle, mais on tente

1 une certaine logique administrative de regroupement
2 pour être plus efficace.

3 Or, bon, écoutez, moi j'ai... en écrivant ce
4 texte-là, j'ai relevé comment ça soulevait des
5 questions litigieuses parmi les Autochtones. Ça
6 renvoie aussi, parce qu'avant d'arriver à ces
7 nouvelles structures-là, il y a un débat de qui fait
8 partie de la nation, donc ça relève tout le débat :
9 qui fait partie de la nation ? Puis ça, il faut
10 qu'il y ait... ils se trouvent des critères
11 maintenant. Faut qu'on trouve des critères
12 d'administration publique. Quels sont les pouvoirs
13 délégués ou à cette structure centrale là ? Quels
14 seront les comptes à rendre à une population dans
15 chacun de ces... lieux ?

16 Donc il y a... j'ai vu à l'Ontario, je pense
17 c'est au Canada présentement depuis dix (10) ans là,
18 au Nord des Grands Lacs, il y a les Anishinabe
19 avancent beaucoup dans la mise en œuvre de cette
20 recommandation-là, il s'agit à mon... – je vous dis
21 ça sous toutes réserves – c'est pour ça je vous dis
22 ça serait le plus... le mouvement le plus important
23 au Canada de réunification, c'est plus de trente-
24 cinq (35) ou environ trente-cinq (35) communautés
25 Anishinabe, qui sont dans le processus d'instaurer

1 un... une structure centrale avec une certaine
2 autorité.

3 Alors, ça concerne les services publics, et la
4 raison pour laquelle je parle de ça ce matin, c'est
5 bien sûr que, est-ce qu'il y a une instance détachée
6 un peu de la population qui a une distance, qui a
7 une certaine expertise ? Bon, c'est un principe
8 élémentaire, j'imagine là, dans le cadre de
9 l'administration publique, donc est-ce que... est-ce
10 que ça existe, les Autochtones, une telle instance
11 qui... qui pourrait s'impliquer des services publics
12 autrement que le conseil de bande dans une
13 communauté là ? Ça existe déjà au Québec, on voit
14 les Cris, les Inuits, les Innus aussi, ça existe
15 déjà, mais à mon avis, ça serait bon d'examiner
16 cette réalité-là, les bons et les mauvais côtés de
17 cette réalité-là, comparé à l'autre situation où
18 c'est strictement une communauté qui gère ses choses
19 via le ministère des Affaires indiennes ou...

20 L'autre élément que j'aimerais souligner très
21 brièvement, et ça concerne peut-être moins le
22 Québec, mais c'est celui-ci, c'est la question du
23 sous-financement. J'imagine que dans le cadre de
24 l'administration publique, y a-t-il assez de fonds ?
25 Non, ce n'est pas la seule question qui est

1 déterminante, j'imagine, il y a d'autres questions
2 importantes, mais y a-t-il suffisamment de fonds et
3 depuis combien de temps il en manque ou bien il en
4 manque pas ? On peut même à un moment donné utiliser
5 un terme « des effets transgénérationnels du sous-
6 financement », parce que ça a des effets, le sous-
7 financement pendant un certain... de temps là, est-
8 ce qu'on examine ces impacts-là ?

9 Moi j'ai, comme observateur, j'ai vu comment a
10 évolué cette notion-là de discrimination systémique
11 et de sous-financement. Comme je le disais tout à
12 l'heure, la Commission royale sur les peuples
13 autochtones avait un plan de développement
14 économique et on voulait réduire à cinquante pour
15 cent (50 %) l'écart socio-économique entre les
16 Autochtones et les non-Autochtones, si je me
17 souviens bien là, entre autres, c'était de hausser
18 le budget du ministère des Affaires indiennes de
19 vingt pour cent (20 %) et ça pendant vingt (20) ans
20 là, puis on avait fait un tableau là, comme quoi que
21 les conditions pouvaient s'améliorer, puis ensuite
22 ça allait de soi.

23 Je me souviens d'avoir lu dans les années deux
24 mille (2000) quelque chose... qui n'est pas
25 nécessairement un roman là, mais les rapports de la

1 vérificatrice générale du Canada sur
2 l'administration des fonds publics. Et même j'ai
3 rapporté ça dans les médias, ce que Mme Freezer
4 disait à l'époque, de questionnements qu'elle avait.
5 Et même à Radio-Canada, on lui disait « Mme Freezer
6 là, elle n'utilise pas le mot discrimination
7 systémique, mais moi je vais l'utiliser », parce que
8 ce qu'elle dit, c'est quasiment l'équivalent. Et
9 elle part... elle se questionnait sur le niveau de
10 financement public dans les réserves, elle posait
11 des questions au ministère des Affaires indiennes,
12 « pouvez-vous m'arriver avec un tableau comparatif ?
13 Province, réserve dans les services publics ? » Le
14 ministre... bon, là évidemment, le ministère disait
15 « bien, c'est deux types d'administration
16 différents, bon, c'est compliqué, bon... » Elle
17 questionnait grandement ce qu'elle appelait « le
18 niveau d'investissement », le niveau des systèmes.
19 Elle donnait des exemples troublants, genre je me
20 souviens d'un exemple que d'ailleurs, elle faisait
21 remarquer dans son rapport qu'un des problèmes dans
22 les services publics, c'est qu'il y avait pas de
23 loi, comparativement aux provinces, il y avait pas
24 de loi de mise en œuvre, des lois encadrant ces
25 services publics-là, puis elle disait, « bien, il

1 faut faire des lois, si on veut améliorer les
2 services publics ».

3 Et elle disait que lorsqu'on se retrouvait dans
4 une situation où il y avait entente trilatérale
5 entre une province, une communauté autochtone et le
6 gouvernement fédéral, là elle a donné des chiffres,
7 elle disait, « bien là, à ce moment-là, il fallait
8 suivre la Loi provinciale », suivant ses termes,
9 Manitoba ou... je me souviens pas, dans les
10 prairies. De là à poursuivre la Loi provinciale, il
11 fallait hausser de cinquante pour cent (50 %) puis
12 de plus de cinquante pour cent (50 %) les fonds,
13 l'investissement dans le service public.

14 Or, elle était assez convaincante dans son
15 questionnement sur le niveau-là. Depuis ce temps-
16 là, il y a eu un jugement de la Cour suprême, il y a
17 eu tous les problèmes provinciaux dans les... en se
18 réunissant à... dit le ministère des Affaires
19 indiennes qu'il y a sous-financement, c'est beaucoup
20 mieux établi, et donc, je relevais ça à la
21 Commission là, ma perception de cette transition-là
22 là, vers ce qui existait pas beaucoup dans un
23 contexte où il y avait d'énormes préjugés disant que
24 les Indiens étaient... étaient privilégiés parce
25 qu'il n'y avait pas de pression publique là, si la

1 population pense que les Indiens sont privilégiés,
2 puis s'il y a un sous-financement puis de la
3 discrimination systémique cachée, il y aura pas de
4 pression publique pour relever ça là.

5 Donc avec le temps, c'est beaucoup clair, le
6 jugement de la Cour suprême concernant les services
7 à l'enfance, récent, qui établit la Commission
8 canadienne des droits de la personne, avec un
9 organisme d'enfance a poursuivi le ministère des
10 Affaires indiennes je crois, et il y a un jugement
11 qui établit qu'il y a discrimination systémique,
12 d'ailleurs c'est un des premiers jugements où il
13 n'est pas question de droits ancestraux, mais de
14 discrimination systémique. Pour ces services-là...
15 mais toute la question se pose aussi sur les autres
16 services, il y a pas eu de démarche en cours pour
17 établir ces calculs-là.

18 Voilà pour ce qui est de ma partie concernant
19 les éléments structuraux.

20 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

21 Excusez-moi. C'était quoi la décision de la cour
22 suprême à laquelle vous faites mention...
23 référence ?

24 **M. PIERRE TRUDEL :**

25 Ma mémoire est par bonne, le disque dur et plein,

1 mon Dieu ! Mais c'est... le... je me souviens pas
2 du nom exact du jugement de la Cour suprême, c'est
3 facile à retrouver, je peux essayer de vous le
4 trouver là, mais c'est... c'est... ça a duré
5 plusieurs années et l'ancien gouvernement avait
6 misé beaucoup... s'était opposé beaucoup, beaucoup
7 à... à ce débat juridique là de la part de la
8 Commission canadienne des droits de la personne et
9 d'un organisme d'aide à l'enfance qui,
10 concrètement, ont réussi à obtenir un jugement en
11 leur faveur.

12 Et là, présentement, tout l'enjeu est dans la
13 mise en œuvre parce que le gouvernement présentement
14 est blâmé, qu'il ne met pas en œuvre le jugement de
15 la Cour suprême. Mais je ne me souviens pas de nom
16 là.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Ça a déjà été abordé, Me Denis Boileau, je vous
19 donnerai ça un peu plus tard.

20 **M. PIERRE TRUDEL :**

21 Est-ce que vous avez d'autres questions, sur les
22 questions... d'instruit? Moi je passerais
23 maintenant en mon expérience qui date un peu là, de
24 formateurs à des sessions de sensibilisation sur
25 les questions autochtones.

1 Je vous... le contexte dans lequel j'ai donné
2 ces sessions-là, c'est dans un contexte où il y
3 avait beaucoup de tensions au Québec après la crise
4 d'Oka, je qu'il y a des... il en était question ici,
5 Pierre Lepage vous en a parlé, il y a eu un conflit
6 armé et la personne qui donnait des sessions de
7 sensibilisation avait certaines difficultés au
8 Québec. Alors c'est sûr qu'au Québec,
9 comparativement au reste du pays là, la question
10 autochtone faisait beaucoup, beaucoup réagir, et
11 puis moi à ce moment-là, j'intervenais dans les
12 médias, juste pour équilibrer l'information puis
13 donner d'autres points, souvent, qui dominaient. Je
14 me souviens d'avoir été à une émission, *Le Monde...*
15 *Grain de sel*, où je m'étais débattu un peu pour
16 donner d'autres points de vue, et puis en me voyant
17 là, on est venu me chercher finalement pour donner
18 ces sessions de sensibilisation là dans un contexte
19 difficile, d'après la crise d'Oka. Donc j'ai fait
20 ça de temps à autre, moi je donnais les sessions en
21 français au Québec, à l'Ontario et dans les
22 Maritimes. Donc je me reconnaissais bien sûr
23 lorsque j'entendais M. Picard hier, montrer comment
24 il s'adonnait à des sessions de sensibilisation.
25 Donc, c'est sûr que dans un tel contexte où les gens

1 arrêtent de travailler, moi ça a duré une journée,
2 deux jours, avec les forces armées, ça a duré quatre
3 jours. Donc des fois arrêtaient une journée ou deux
4 pour apprendre un nouveau logiciel, vous savez,
5 c'est tout à fait dans la norme des choses, mais
6 quand on a plein de courriers, on a plein d'appels
7 puis quand on est fonctionnaire puis qu'on arrête
8 là, puis on dit, « bien, va-t'en à l'école là », ça
9 a des cours sur l'histoire là, pourquoi ? Pourquoi
10 c'est aussi important qu'avoir une course sur un
11 logiciel là, tu sais ? Moi je pense que oui, parce
12 que les fonctionnaires disons vingt (20), vingt-cinq
13 (25), trente (30), trente-cinq (35) ans, en
14 fonction, ça fait pas de tort d'arrêter une journée
15 ou deux journées, mais là je prêche pour ma
16 paroisse, mais je pense bien humblement avoir été
17 fort utile, je pense que ça remplissait un besoin,
18 ce que je faisais, j'aimais ça, c'était... un défi
19 pour moi. Donc les principes de base, bon on voyait
20 M. Picard hier, c'est d'éviter de trop brusquer les
21 gens, donc ils sortent d'un monde là, quotidien,
22 puis ils rentrent dans des sessions, ils se posent
23 la question « à quoi ça sert ? » puis il faut éviter
24 de les brusquer ; on commence pas par... en disant
25 « vous êtes une gang de racistes là », c'est pas

1 exactement la meilleure façon, donc il faut... il
2 faut vraiment éviter de brusquer, il faut faire
3 sortir... J'appelais ça, moi, M. Picard faisait un
4 tableau des différentes perceptions là, moi
5 j'appelais ça « faire sortir le méchant », donc
6 prendre le temps de faire sortir le méchant, c'est-
7 à-dire de discuter des perceptions, des expériences,
8 mais sans culpabiliser, bien sûr, pour partir ce
9 quelque chose de concret.

10 Je me souviens d'avoir lu Serge Bouchard qui
11 est venu ici là, donner de telles formations dans
12 les années quatre-vingt (80) à la Sûreté du Québec,
13 j'aimais bien sa formulation, « moi mon métier là,
14 c'est de semer le doute, donc les gens c'est des
15 adultes là, puis s'ils pensent comme à cette époque,
16 ils ne vont pas changer d'avis demain matin-là ».
17 Donc c'est semer le doute, c'est d'élargir les
18 perspectives et puis d'avoir en réserve d'autres
19 choses à un moment donné, plutôt qu'à interpréter
20 toujours ça dans le même sens. Donc semer le doute.
21 Et puis aussi ce que j'aimais bien aussi, c'était
22 de... il y avait un travail de groupe à faire là.
23 C'est pour ça, quand on m'a dit, moi, que ces
24 sessions-là avaient été remplacées par des sessions
25 en ligne là où le fonctionnaire, t'sais, ma... voir

1 là, à l'écran, puis je ne parlais pas... tout seul,
2 devant son ordi là. Moi j'essayais de... de faire
3 en sorte qu'il y ait... qu'on établisse un certain
4 consensus, de rehausser l'importance des gens qui me
5 sont moins hostiles, qui sont plus ouverts et qui
6 neutralisent dans un groupe l'hostilité, les
7 préjugés et tout ça.

8 Il y a un processus qui se faisait là sur deux
9 jours. Et il fallait en arriver un peu à cette
10 mécanique-là et puis aussi, donner des ressources,
11 informer concernant... bon, j'ai... j'entendais
12 M. Picard hier, lancer des anecdotes concernant
13 regarde dans les yeux ; bon, bien sûr moi quand j'ai
14 donné des sessions aux forces armées là, s'il y a
15 bien une pratique là, c'est quand quelqu'un fait
16 quelque chose de pas correct là, si tu lui dis
17 directement, puis dans les yeux, t'sais... Alors il
18 y a les militaires qui sont venus me voir, disaient
19 « oups ! Avec des Autochtones là, il est parti trois
20 (3) jours là, je ne sais pas pourquoi là, il est
21 revenu trois jours plus tard ». Alors ça c'était un
22 classique là, je me souviens d'un centre fiscal à
23 Shawinigan, « M. Trudel, il ne parle pas au
24 téléphone, t'sais, ça va mal, t'sais, il ne parle
25 pas au téléphone, donc... » « C'est qu'il ne parle

1 pas au téléphone ou c'est que vous avez peur du
2 silence ? » Et même, je m'amusais des fois là, en
3 pleine session, j'avais une trentaine de personnes
4 là, puis j'arrêtais de parler, puis je regardais la
5 montre pendant seize (16) secondes puis là, ils
6 étaient tous là... Je dis « comment vous vous
7 sentez là ? Est-ce que vous vous sentez mal là ?
8 Est-ce que vous avez peur du silence ? Vous n'avez
9 pas parlé du hockey, de température, de tout ça là
10 ? » Alors je disais « est-ce que c'est eux autres
11 qui parlent pas ou c'est vous autres qui... c'est
12 quoi là ? »

13 Donc, c'est ça l'exercice, c'est une affaire...
14 Bon, j'avais ce fameux tableau-là dont M. Picard
15 parlait, mais ça il faut faire attention un peu
16 aussi, on parle des différences, puis je le voyais,
17 M. Picard hier aussi, je le sais, notre... notre
18 travail c'est d'essayer de faire prendre conscience
19 des différences, mais il faut pas... faut pas aussi
20 essentialiser, puis perdre l'universel, et là on
21 patine un peu entre les deux tous le temps là, dans
22 un champ d'exercice là, et dans le cadre de
23 l'emploi, bien sûr, est-ce qu'on se met en valeur ou
24 pas ? Moi je parlais à des gens qui engageaient du
25 monde là, des ressources humaines là, puis là, je

1 les mettais en situation, si quelqu'un prend quinze
2 (15) secondes pour répondre à une question, s'il y
3 en a qui répondent à des questions qui vont être
4 posées, parce que c'est tellement fighter là,
5 t'sais, puis bien habitué au système là, bien là,
6 vous allez prendre des petites notes différentes
7 dans vos calepins là, sur votre candidat autochtone.
8 Peut-être qu'il ne répondra pas, lui, à des
9 questions qui ont pas encore été posées là, puis
10 qu'il sait qu'elles vont être posées de toute façon
11 là, parce qu'il se met en valeur... il se met en
12 valeur. Alors, c'est un exercice disons que
13 j'aimais bien faire, qui est utile à mon avis, et
14 c'est des sessions, par contre, un peu différentes
15 si je comprends bien puisque ça s'inscrivait... bon,
16 il était question d'histoire, de culture, des
17 questions socioéconomiques, de droits ancestraux,
18 d'expliquer qu'il n'y avait pas de lois de justice,
19 mais qu'il y avait des droits ancestraux, les enjeux
20 contemporains, évidemment... la question de la... et
21 ça s'inscrivait dans le cadre, il fallait vraiment
22 commencer par cette expliquer qu'est-ce que c'était
23 la discrimination systémique. Et cette... bon, en
24 termes sociologiques là, c'est de l'antiracisme, ce
25 n'est pas de l'interculturalisme que je faisais de

1 l'interculturalisme à un moment donné là, mais au
2 départ, j'inscrivais ça dans une perspective et
3 c'est ce qu'on m'a... on me demandait de faire,
4 antiraciste c'est-à-dire de relever la question de
5 la discrimination systémique et puis je devais donc
6 faire comprendre cette logique-là.

7 Là, je vais revenir, et là il y a quelqu'un qui
8 va me chicaner parce que je ne suis pas au bon
9 endroit. Voilà ! (Rires) Donc, au préalable, je
10 devais faire comprendre la logique et le but de ces
11 sessions de sensibilisation, de relever les limites
12 de la Loi contre la discrimination directe,
13 l'importance d'une loi obligeant les sessions à
14 examiner leurs pratiques, à savoir si celles-ci ont
15 un effet... un effet discriminatoire.

16 Donc, la difficile notion d'être responsable de
17 discrimination sans avoir l'intention de
18 discriminer, c'est ça le sens de la loi là, donc il
19 fallait bien expliquer ça au départ, qu'on examine
20 les services publics non pas en mettant la main sur
21 quelqu'un qui est raciste, mais en réexaminant les
22 pratiques, à savoir si elles ont un effet
23 discriminatoire. Donc, là ça déculpabilise les
24 gens, mais il faut aussi les conscientiser à faire
25 un excellent exercice de bilan, et de revoir les

1 pratiques, à savoir si elles ont un effet
2 discriminatoire et même s'il n'y a pas eu
3 d'intention de discriminer. Donc cette notion-là de
4 discrimination systémique était importante à définir
5 au départ.

6 Je m'amusais souvent même à dire qu'il y a eu
7 des études... je dis « vous autres vous fonctionnez
8 là dans le domaine de l'emploi là selon les critères
9 de compétence, objectif, pas de népotisme... » Mais
10 là, il y a des gens des fois ils sont allés faire
11 des études, faire des réseaux d'amitié puis de
12 parenté dans tel ministère, puis dans telle agence,
13 puis dans telle... ici là. Puis là, les tableaux ne
14 concordaient pas entre les principes de la
15 transparence, de... les compétences, il y avait des
16 liens familiaux, des liens d'amitié, de connaissance
17 assez accentuée. Donc, j'essayais de... de relever
18 cette question-là de... non intentionnelle de
19 discrimination systémique et puis de voir les
20 effets, puis d'examiner les pratiques.

21 Donc, moi je viens de l'extérieur, évidemment
22 peut-être que c'est ce que ça prend, parce que je me
23 souviens que j'arrivais dans des agences ou des
24 ministères, ou j'étais quelqu'un de l'extérieur,
25 peut-être qu'on me... ça avait un certain sens, il

1 fallait aussi toujours que le directeur m'appuie,
2 dès le départ, rentre avec moi dans ces sessions-là,
3 disant, « on appuie ça là, c'est important pour nous
4 là, ça », qu'il donnait... qu'il donnait de
5 l'importance à la chose.

6 Je me souviens avant la crise, les
7 "accommodements" raisonnables ici au Québec et la
8 Commission Bouchard et Taylor, comment je patinais,
9 bien sûr que... contre la discrimination systémique
10 et la Loi d'équité en emploi, puis il faut...
11 inévitablement, il faut aborder la question des
12 accommodements raisonnables. Bon, je patinais, bien
13 sûr, j'expliquais cette notion-là, les limites et
14 les... bon, ça faisait partie de mon travail à ce
15 moment-là puis je montrais dans le cadre de la
16 question des Autochtones parce que j'ai débordé...
17 je parlais aussi des minorités visibles, j'ai
18 débordé de ce... ce groupe visé par la Loi qui sont
19 les Autochtones.

20 Donc, c'est à la suite de cet enseignement-là,
21 cette session-là que j'ai écrit donc les deux
22 articles dont je vous parlais tout à l'heure : la
23 négation de l'autre dans les discours nationalistes
24 des Québécois et des Autochtones, parce que je pense
25 qu'à un moment donné, il n'y a pas juste des

1 préjugés d'un côté, puis des négations de l'autre,
2 t'sais, c'est des... c'est des discours qui se
3 répliquent, c'est ce que j'ai essayé de montrer dans
4 cet article-là. Puis j'ai aussi participé à une
5 journée dans les années deux mille (2000), je pense,
6 du Conseil de presse. J'ai produit un document qui
7 est devenu un article qui a été publié dans...
8 « *Autochtones et Médias, pour un équilibre des*
9 *formations* ». Donc j'ai... j'ai... mon texte a
10 servi de point de départ à une réflexion qui a été
11 faite au Conseil de presse du Québec sur la question
12 des médias et des autochtones. Je pense qu'il y a
13 eu une très bonne journée de discussions, les médias
14 étaient là. Moi ma perspective à ce moment-là
15 c'était à savoir, bon, on met souvent l'accent sur
16 les énormités, sur leur... ce qui est une grande
17 apparence de racisme, les pit-bulls (rires) dans les
18 médias, qui tiennent des discours, bon, évidemment
19 il faut des organismes, il faut dénoncer ça. Mais
20 ce que je relevais dans cette réflexion-là au
21 Conseil de presse, c'était qu'il fallait pas
22 strictement essayer de tenter de freiner les pit-
23 bulls, les discours presque haineux là, puisqu'ils
24 reviennent souvent dans les moments de crise, parce
25 que quand il y a une crise, c'est là que ça revient

1 ça, ça joue là, et ça va influencer le public. Mais
2 il y avait une autre dimension que j'appelais
3 l'équilibre de l'information, qui est très
4 importante à examiner, et je leur disais aux
5 journalistes « attention là, vous comprenez qu'à
6 Winnipeg, il peut avoir un journal qui, subtilement,
7 va appuyer le fait que le Québec est une province
8 comme les autres, ça va... y aura pas de pit-bulls
9 là, ça va être la norme journalistique, mais ça
10 prend un Québécois peut-être pour aller voir,
11 « oups! Il y a billet là, il n'y a pas un bon
12 équilibre dans l'information à trop montrer une
13 certaine perspective là. » Parce que c'est la même
14 chose avec les questions autochtones. La tension,
15 puis moi j'ai montré à ce moment-là, il y a eu des
16 études de faites, comment l'équilibre d'information
17 puis les cryptages journalistiques, parce qu'on est
18 allé aux sources autochtones, est qu'on équilibre
19 bien les points de vue ? Est-ce qu'on reflète bien
20 l'intérêt des peuples autochtones à la couverture
21 générale, habituelle, qui se retrouve habituellement
22 dans nos médias ?

23 Alors, j'ai donné des exemples à cet effet,
24 qu'il y avait pas équilibre d'information, il y a
25 des gens qui ont fait des études dans les médias.

1 Donc, je reste convaincu que ces sessions sont
2 importantes, et je me demande si elles sont mises en
3 œuvre par les ministères du Québec, ça j'ai pu
4 comprendre hier que c'est le cas. Dans quelle
5 échelle on voit qu'il y a accélération présentement
6 depuis ce qu'on appelle « les événements de Val-
7 d'Or » ? M. Picard disait qu'il est passé de trois
8 (3), quatre (4), à quarante (40) là, et bon, mais
9 c'est quoi le... moi je me pose la question : « Dans
10 quelle mesure ça existe au gouvernement du
11 Québec ? » M. Picard, moi j'avais eu écho que la
12 ville royale commençait... pouvait commencer de
13 telles sessions, mais il semblerait que oui. Puis
14 pour faire le lien entre ces sessions-là et sans...
15 ma présence ce matin, j'aimerais relever ceci, que
16 la Loi d'équité en emploi fédéral a été adoptée dans
17 les années quatre-vingt (80). Et c'est une mesure,
18 la Loi d'équité en emploi là, c'est une mesure
19 contre la discrimination systémique. Ça a duré dix
20 (10) ans, et si j'ai bien compris, il y avait pas
21 de... c'était une loi qui existait mais elle était
22 volontaire d'une certaine façon. C'est dix (10) ans
23 plus tard qu'on a donné l'autorité à la commission
24 canadienne des droits de la personne d'intervenir
25 auprès des ministères, de sanctionner les ministères

1 qui ne faisaient pas de bilan annuel ou qui avaient
2 pas de plan annuel et de progression annuelle pour
3 atteindre des objectifs en matière d'équité en
4 emploi. Il y avait des comptes à rendre. Il y
5 avait une autorité là, qui disait, « bien là, dans
6 cinq (5) ans là, vous avez tel pourcentage ou telle
7 promotion, je sais pas trop là... bien, vous devez
8 arriver à des résultats dans cinq (5) ans. Prenez
9 moyen... les moyens ont changé, c'est ça que j'ai vu
10 là, entre quatre-vingt (80) et quatre-vingt-dix
11 (90), mais la Loi... la portée de la loi a été
12 élargie plutôt que strictement un demi-million de
13 personnes qui étaient des fonctionnaires des
14 ministères, mais là c'était les agences, les
15 compagnies qui avaient des contrôles de plus de cent
16 mille (100 000) ou deux mille (2 000)... un certain
17 montant, les instances à chaire fédérale et aussi on
18 a... on a ajouté ce pouvoir-là, de la Commission
19 canadienne des droits, qui pouvait faire autrement
20 que c'est une Loi involontaire. De façon un peu
21 sarcastique là, est-ce qu'on est présentement au
22 Québec dans une telle situation, où c'est comme dans
23 les années quatre-vingt (80), au gouvernement
24 fédéral, dans la fonction publique québécoise là,
25 est-ce que c'est volontaire ? Puis est-ce que si on

1 avait une instance permanente et bilatérale à un tel
2 niveau, mais ça serait moins volontaire et il y
3 aurait des comptes à rendre... il y aurait des
4 comptes à rendre ? Ça c'est le questionnement là que
5 je... que j'ai.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 M. Trudel, est-ce que je peux vous suggérer, si
8 vous avez le goût de le faire, de prendre quelques
9 minutes de pause ?

10 **M. PIERRE TRUDEL :**

11 Oui, certainement.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Oui, on pourrait prendre une quinzaine de minutes,
14 ensuite entrer dans cet aspect qui... qui... au
15 Québec nous conseille plus particulièrement là ;
16 j'imagine que c'est ce que vous abordez ?

17 **M. PIERRE TRUDEL :**

18 Oui.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Alors, on...

21 **M. PIERRE TRUDEL :**

22 Moi il ne m'en reste pas beaucoup là, mais on
23 pourrait...

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Oui ? Ça permettra au procureur si des...

1 **M. PIERRE TRUDEL :**

2 ... je pourrais terminer ma présentation.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 ... Si des questions leur viennent à l'idée ou moi
5 aussi, on peut les utiliser, essayez d'exploiter au
6 maximum votre présence.

7 Alors, on prend une quinzaine de minutes puis
8 on se revoit ?

9 **LA GREFFIÈRE :**

10 Veuillez vous lever. Suspension de l'audience, 15
11 minutes.

12 SUSPENSION

13 -----

14 REPRISE

15 **LA GREFFIÈRE :**

16 Reprise de l'audience, veuillez vous asseoir.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Alors, rebonjour M. Trudel.

19 **M. PIERRE TRUDEL :**

20 Bonjour.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Alors, on va poursuivre.

23 **M. PIERRE TRUDEL :**

24 Donc, j'ai... passablement avancé dans mon... mon
25 plan, donc, concernant l'instance permanente et

1 bilatérale, un peu comme j'ai tenté de démontrer
2 avant la pause, bon, je pense que c'est pertinent
3 parce que nous sommes... un des constats que je
4 relève ici, c'est que nous sommes dans un domaine
5 où joue beaucoup la volonté politique. Les
6 bureaucraties, ça ne se change pas facilement.
7 Bien souvent donc, la discrimination systémique
8 dans les services publics là, est-ce qu'il y a des
9 mécanismes volontaires ou obligatoires ? Y a-t-il
10 des sanctions, ou des comptes à rendre ? Qu'en est-
11 il au Québec quant à la discrimination systémique
12 dans les services publics ? Une instance
13 permanente et bilatérale, à mon avis, aurait un
14 rôle à jouer.

15 Puis même, je me permets entre parenthèses de
16 relever qu'il y a certains événements, quand on
17 pense à une autre commission sur la question du
18 racisme systémique et qui a changé de nom là
19 récemment, j'ai lu un excellent texte Rima Elkouri à
20 la Presse, dont le titre était « *Les mots Brûlés* »,
21 et c'est sûr qu'aborder de la part de la Commission
22 cette notion-là de discrimination systémique dans
23 les services publics, dans la population en général,
24 c'est un concept méconnu, mal connu, puis il y a des
25 réactions... on perçoit ça là comme si c'est une

1 accusation raciste à tout le monde, qui ont réagi
2 fortement. Mais ça ne devrait pas vous empêcher,
3 Monsieur le Commissaire de la Commission, d'aborder
4 de front cette question-là, de la discrimination
5 systémique selon la logique de ce concept-là, à mon
6 avis.

7 Moi, pour illustrer encore mon propos là-
8 dessus, je n'ai pas une longue expérience de... de
9 témoigner dans les commissions, mais voilà très
10 longtemps, chez témoigner à une autre... dans le
11 cadre d'une autre commission, c'était une enquête
12 coroner sur la mort du caporal Lemay. J'ai fait la
13 même chose voilà... en mil neuf cent quatre-vingt-
14 quinze (1995), c'est-à-dire j'avais relevé au
15 coroner qu'il aurait été probablement plus
16 significatif de mener une enquête bilatérale avec un
17 coroner mohawk sur d'autres choses que la mort d'un
18 policier, mais plutôt sur les événements de cette
19 crise-là, d'ailleurs, je vous fais remarquer qu'il
20 n'y a jamais eu d'enquête là-dessus. Le... au
21 niveau... à Ottawa, il y a eu... je pense que le
22 Comité permanent des affaires autochtones avait fait
23 un rapport, avait entendu des gens. Au Québec, il y
24 a eu une enquête du coroner, mais il n'y a jamais
25 une enquête vraiment sur ces événements-là. Et

1 donc, bien que le coroner de l'époque avait compris
2 son mandat de façon très large, bien que touchant
3 aux rapports entre nations, la plupart des
4 recommandations portaient sur les modalités
5 d'interventions policières qui étaient nécessaires,
6 mais c'était insuffisant à mon avis dans un tel
7 rapport et c'est un peu... s'il y avait eu un
8 coroner mohawk, aurait relevé la légitimité du
9 processus auprès des Mohawks, peut-être une plus
10 grande participation des Mohawks à cette enquête-là.
11 Auprès des autochtones, il a probablement relevé des
12 questions relatives à l'administration de la justice
13 en général et au rapport entre nations. Donc, ce
14 rapport-là a eu des impacts dans le cadre de
15 l'administration des techniques policières et de
16 l'administration de la justice, on me l'a dit, mais
17 s'il y avait eu un autre cadre bilatéral de tels
18 événements, je pense qu'on aurait pu avancer
19 davantage.

20 J'ai aussi à cette occasion-là, dans le cadre
21 de cette enquête du coroner, fait remarquer que les
22 instances décisionnelles de l'époque n'avaient pas
23 tenu compte du fait bien connu, et qui ont mené à
24 un conflit armé. J'ai vraiment exposé là les faits
25 qu'il y avait eu dans l'État de New York et au

1 Québec quelques mois et quelques années précédentes,
2 qui faisaient en sorte que... comment se fait-il
3 qu'on n'a pas tenu compte de ça, lorsqu'on a décidé
4 cette intervention policière là ?

5 Donc, des instances bilatérales et permanentes
6 peuvent contribuer à ne pas reproduire cette
7 situation-là, à un moment donné, d'ignorer certains
8 faits importants. D'où l'importance des instances
9 bilatérales qui contribuent à élever le niveau de
10 conscience de certaines réalités afin d'éviter les
11 crises. Et je me permets de dire que ce principe
12 s'applique sûrement, pour ce qui est des faits qui
13 ont mené à l'instauration de votre commission.

14 Par ailleurs, une instance permanente et
15 bilatérale sur le plan des services publics pourrait
16 mieux coordonner l'appropriation par les
17 intervenants sociaux du principe de la sécurisation
18 culturelle dont il a été un peu ma question ici.
19 Alors, moi j'ai récemment pris connaissance de ce
20 concept-là, il y a des articles qui disent qu'on ne
21 connaît pas encore l'efficacité de mettre en œuvre
22 ce concept-là dans... dans les services publics. Il
23 y en a d'autres, Carole Lévesque et d'autres, ont
24 existé que ça a changé les choses dans les services
25 publics. Donc, évidemment est-ce qu'il y a une

1 force politique, est-ce qu'il y a une volonté
2 politique pour que ce... ce mode d'intervention là
3 ou ce type de changement là dans les services
4 publics se passe, se réalise ? Par exemple les
5 (inaudible). Je vais revenir à mon rôle de
6 formateur, de terminer comme ça, et quelqu'un qui a
7 eu, dans des sessions de sensibilisation dans les
8 médias, dans mon enseignement à composer avec des
9 préjugés, des discours qui portaient atteinte à la
10 réputation et qui portaient préjudice à des
11 populations, à des Autochtones au Québec. Et vous
12 savez, il y a des conjonctures, des crises, il y a
13 des discours sur... en rapport avec les événements,
14 mais moi, comme anthropologue et puis depuis le
15 temps, je suis pas tout seul de remarquer que c'est
16 comme un récit des différentes variantes, une
17 structure qui est là, qui se répète selon les crises
18 et lorsqu'une crise... en réserve de la défense de
19 la république, mais on retrouve un certain discours
20 qu'on ajuste à la conjoncture.

21 Et Monsieur le Commissaire, Sylvie Vincent, qui
22 est une anthropologue qui est importante au Québec
23 qui essaie de... qui a eu des... qui écrit... qui a
24 écrit la célèbre étude sur les manuels scolaires
25 dans les années 80, a aussi mené pour la Commission

1 des droits de la personne du Québec une étude sur la
2 représentation des Autochtones. Écoutez, on est
3 dans les années soixante-dix (70) là. À ce moment-
4 là, dans les chroniques de Chasse et pêche, il y a
5 un certain discours, puis de représentation des
6 Autochtones, et Mme Vincent, l'anthropologue Vincent
7 a relevé, à la représentation des Autochtones dans
8 ces chroniques-là, et c'est un classique. À mon
9 avis, on retrouve beaucoup vingt (20), trente (30)
10 ans plus tard, ces mêmes principes-là dans la
11 création de cette image-là, image-idée, en fait ces
12 stéréotypes-là qui ont... qui vont s'adapter là à
13 toutes les sauces du quotidiens là, mais qui fait, à
14 un moment qu'on gratte un peu, on s'aperçoit... bon,
15 elle avait relevé dans ces chroniques-là, il y a un
16 conflit d'intérêt, vous savez, il y a la chasse de
17 subsistance des Autochtones, puis il y a la chasse
18 des sportifs. Dans quelle mesure on va aménager ces
19 intérêts divergents ?

20 Alors, derrière ce conflit d'intérêt là, il y a
21 des chroniques de journalistes sportifs dans les
22 médias à l'époque, et Mme Vincent étudie, lit et
23 rend compte à la Commission des droits de la
24 personne du Québec à cette époque-là, du préjudice
25 porté par ces chroniques-là aux Autochtones. Et

1 quand... quatre grandes façons de procéder là, des
2 thèmes qui amenaient ces chroniques-là à porter
3 préjudice, c'est des... il y en avait six, pardon.
4 Donc, ce qu'on retrouvait dans ces chroniques-là,
5 c'est le thème « *Les Amérindiens jouissent de*
6 *privilèges. Les Amérindiens ne respectent pas les*
7 *lois. Les Amérindiens dilapident le patrimoine et*
8 *coûtent cher. Les Amérindiens s'emparent de nos*
9 *territoires – c'est un peu paradoxal là – les*
10 *Amérindiens nous attaquent* ».

11 La démesure amérindienne. Et moi, s'il y a
12 quelque chose que je retrouve dans les médias et
13 dans les discours publics à un moment donné là,
14 c'est bien cette question-là, lorsque souvent il est
15 question d'Autochtones, on associe ça à la démesure.
16 La différence, c'est comme interpréter là à la
17 démesure. J'aurais un paquet d'exemples pour
18 illustrer ça.

19 D'autres études ont été menées depuis les
20 années soixante-dix (70), moi j'ai écrit là-dessus
21 et... j'aimerais vous les certains passages d'un
22 livre qui a été publié récemment, qui se retrouve
23 dans les bibliographies des étudiants de
24 l'université. Je l'ai fait autrefois à l'UQAM parce
25 que la personne qui dirige la collection de ce

1 livre-là est un prof de l'UQAM, pour vous montrer
2 que ce n'est pas seulement dans les radios X, Y, Z
3 qu'on peut retrouver certains propos, mais chez des
4 universitaires. Et cet ouvrage-là, qui a une
5 prétention scientifique, qui veut réécrire
6 l'histoire, des choses peut-être intéressantes, j'ai
7 relevé les extraits qui, à mon avis, attaquent des
8 groupes ciblés et reprend passablement ce que Sylvie
9 Vincent avait identifié dans les années 70.

10 C'est un cas d'espèce, à mon avis, ce n'est pas
11 généralisé dans les publications universitaires,
12 loin de là, ou de livres publiés par... par des
13 maisons d'édition qui s'adressent aux étudiants
14 d'université, mais puisque c'est un fonctionnaire à
15 la retraite, c'est pour ça que, un peu comme j'ai lu
16 ça à l'UQAM parce qu'il y avait un prof de l'UQAM
17 qui était responsable de la collection là, je vais
18 prendre quelques minutes à lire les propos d'un
19 fonctionnaire qui, une fois à la retraite, a écrit
20 ce livre-là. Pensait-il comme ça avant sa
21 retraite ? Le milieu dans lequel il travaillait,
22 est-ce qu'on pense comme ça, un petit peu,
23 moyennement, beaucoup ?

24 Donc je vous lis certains extraits de cet
25 ouvrage-là, « *Les Autochtones ne sont pas*

1 *dépendants* », à la page 61. Lorsque l'auteur a fait
2 un peu d'histoire, il écrit concernant les Mohawks:
3 « Ils ne firent que piller leurs voisins sans
4 défense, violer leurs femmes, massacrer les
5 personnes faibles et handicapées » – page 61.

6 À un moment donné, ça donne une certaine
7 catégorisation sur les nations autochtones, il les
8 classe selon des termes, voici les termes utilisés :

9 Parce que les Hurons, les Innus, les Abénaquis,
10 les Malécites et les Micmacs sont – citation à la
11 page 373 :

12 « *Des faussaires et abuseurs du système* »...
13 plus loin « *et les Mohawks sont des*
14 *criminalisés* ».

15 M. Norton est venu ici à votre Commission là,
16 alors je ne sais pas ce qu'il penserait de ça, du
17 fait que nous on a des livres là qui circulent à
18 l'université, qui disent que les Mohawks sont
19 criminalisés.

20 « *Les Cris, les Naskapis et les Inuits sont des*
21 *planqués à vie, à la suite des traités* ».

22 Donc, je l'ai vu comment les traités étaient au
23 cœur d'une nouvelle politique de décolonisation là,
24 mais l'auteur a dit que c'est des planqués à vie à
25 la suite des traités.

1 Sur la nation crie, il écrit :

2 « *Le problème c'est qu'aujourd'hui, après*
3 *35 ans de ce terrorisme juridique fondé*
4 *largement sur des fabulations historiques, les*
5 *Cris demeurent profondément miséreux. Leur*
6 *argent et leur caractère artificiel de la*
7 *société les ont rendus arrogants et*
8 *méprisants* ».

9 Donc ce n'est pas un Cri ou deux Cris ou dix
10 Cris, Monsieur le Commissaire, c'est les Cris. Sur
11 le caractère criminel des Autochtones et sur le fait
12 qu'ils sont abuseurs du système et de leurs propres
13 populations, voici ce qu'il écrit, l'auteur,
14 l'ancien fonctionnaire :

15 « *De même, fermer les yeux sur les pires abus*
16 *quotidiens des Mohawks criminalisés, au nom de*
17 *la spécificité autochtone, est devenu*
18 *socialement intolérable – un peu plus loin – la*
19 *même logique s'applique aux autochtones ne*
20 *s'identifiant comme tels que pour conserver*
21 *leurs privilèges fiscaux et profiter*
22 *abusivement des avantages que confère la*
23 *protection du droit autochtone. Les Hurons de*
24 *Wendake sont des prototypes de ce sous-groupe.*
25 *Se greffent également à ce groupe les membres*

1 *des nations abénakis, malécites, micmacs ainsi*
2 *que les communautés innues de Mashteuiatsh,*
3 *Essipit et Presmis... Pessamit, pardon. Tous*
4 *ces autochtones, la plupart figurant parmi les*
5 *Autochtones non conventionnés les mieux nantis*
6 *du Québec, revendiquent la permanence et la*
7 *perpétuité en ce qui concerne leur droit*
8 *d'abuser du système ».*

9 Je continue avec la citation un peu plus loin :

10 *« À l'exception des plus urbaines, toutes les*
11 *communautés autochtones peinent à protéger*
12 *leurs membres des violences physiques,*
13 *sexuelles, morales, et idéologiques auxquelles*
14 *ils sont quotidiennement confrontés, tout le*
15 *monde, c'est comme ça. Les dirigeants de ces*
16 *communautés, trop souvent despotiques et*
17 *incompétents, sont dépassés par cette*
18 *situation ».*

19 Sur leurs valeurs ancestrales et leur culture,
20 voici ce qu'écrit l'auteur, l'ancien fonctionnaire :

21 *« De la même façon, toujours au nom de la*
22 *culture des valeurs ancestrales et de la*
23 *reproduction d'un peuple menacé, les femmes*
24 *autochtones sont victimes des pires violences*
25 *psychologiques, physiques et sexuelles ».*

1 Sur la nature de leurs droits, selon l'auteur, à
2 propos de la déclaration des Nations unies sur les
3 droits des peuples autochtones, voici ce qu'il
4 écrit :

5 « *Bref, n'avoir que des droits sans aucune*
6 *obligation, la vie en rose dans sa forme*
7 *sociale la plus idyllique – un peu plus loin –*
8 *cependant, une telle déclaration reflète*
9 *malheureusement les fantasmes les plus fous* ».

10 Un peu plus loin, à la page 6038 :

11 « *Le Québec, tout particulièrement, ne doit pas*
12 *accepter le terrorisme idéologique*
13 *international pratiqué par quelques dirigeants*
14 *autochtones* ».

15 Un peu plus loin :

16 « *Pour se faire, ce n'est pas la réforme du*
17 *droit autochtone dont il est question, mais*
18 *bien de son abolition* ».

19 À un autre endroit :

20 « *La démarche doit être exclusivement*
21 *politique, le droit autochtone ne pouvant faire*
22 *partie de la solution. Le nationalisme*
23 *québécois... le nationalisme québécois est un*
24 *nationalisme d'ouverture sur le monde* ».

25 Extrait faisant appel à l'intolérance à l'égard

1 des autochtones :

2 « *Quelqu'un pourra-t-il un jour nous instruire*

3 *avec un début et une fin, de tous les droits*

4 *des autochtones ayant été bafoués ou appelés à*

5 *être bafoués à l'avenir ? Une fois ces droits*

6 *inscrits dans un grand livre, aurons-nous le*

7 *courage collectivement de tourner la page et de*

8 *passer à autre chose ? Le caractère infini des*

9 *droits autochtones bafoués permet aux leaders*

10 *autochtones démagogues de pratiquer avec pleine*

11 *licence un terrorisme verbal sans limites et*

12 *sans frontières. Les gens se demandent souvent*

13 *si un jour, il y aura une fin à ces*

14 *récriminations viagères colossales dont*

15 *bénéficieront les Cris pour très longtemps ;*

16 *les Québécois quant à eux, résignés, y voit une*

17 *taxe supplémentaire, un prix à payer pour avoir*

18 *le droit de développer leur territoire un peu*

19 *comme un restaurateur obligé de payer un loyer*

20 *à la mafia pour avoir le droit d'exister.*

21 *C'est le supplice chinois de la goutte d'eau*

22 *par lequel la douleur l'emporte souvent sur la*

23 *raison, et ces récriminations... revendications*

24 *et ces récriminations incessantes. De la paix*

25 *des braves, les Autochtones ont surtout retenu*

1 *des rentes* ».

2 Ce sont des extraits là, à différentes pages,
3 qui touchent la réputation d'un groupe ciblé. C'est
4 pour ça que je ne revenais pas, je respecte la
5 liberté d'expression et je conviens qu'il y a une
6 autre écriture de l'histoire dans ce livre-là, ce
7 n'est pas de ça que je parle, je relève des propos
8 qui portent préjudice aux Autochtones qui sont
9 ciblés.

10 *« Alors, aucun n'a eu le courage de dire que ce*
11 *délire a assez duré et qu'ils ne peuvent plus*
12 *jouer sur ce terrain. Sur la nature de leur*
13 *leader... »*

14 Finalement, il écrit sur la nature du leader
15 politique Jocelyn Picard, ceci:

16 *« Son langage outrancier, toujours agressif*
17 *envers la population du Québec, ne souffre*
18 *d'aucune nuance. Encore là, quel que soit*
19 *l'étendue des inepties formulées par M. Picard,*
20 *jamais personne n'ose le confronter au Québec,*
21 *à commencer par le gouvernement terrorisé par*
22 *lui depuis dix-huit (18) ans, affichant un ton*
23 *particulièrement hargneux, irrespectueux et*
24 *péremptoire (?) ».*

1 Écoutez, ils nous attaquent, les Amérindiens,
2 Sylvie Vincent l'avait dit en mil neuf cent
3 soixante-dix (1970), ils abusent du système, etc.,
4 etc., c'est des... ce sont des clichés, des images-
5 idées donc qui existent depuis longtemps.

6 M. Chevrette, qui a été délégué par le
7 gouvernement du Québec à un moment donné sur la
8 Côte-Nord, afin d'apaiser la situation parce que les
9 gens méconnaissaient la question des droits
10 ancestraux et la politique des traités comme à la
11 Baie-James, il a fallu faire une commission
12 parlementaire pour calmer les esprits, M. Chevrette
13 était allé la Côte-Nord, il a observé cette même
14 réalité-là, cette opinion-là, que les droits
15 n'existaient pas, les gens pensaient que les
16 Autochtones étaient privilégiés, il essayait de
17 rétablir la... une certaine réalité et je me
18 souviens de lui avoir posé la question dans un
19 colloque, je pense que c'est au... non, c'était
20 Recherches amérindiennes qui avait organisé ça, ou
21 le Conseil de presse et... et je lui avais posé la
22 question « est-ce que vous avez découvert ça
23 maintenant là, qu'il y a des préjugés à l'égard des
24 autochtones ou... quoi là, à cause de cet
25 événement-là ? »

1 Voici ce qu'il m'a répondu.

2 « *J'ai eu l'occasion de poser publiquement la*
3 *question à Guy Chevrette (?) à savoir si au-*
4 *delà de la réaction populaire résultant de*
5 *l'entente commune, l'approche commune et du*
6 *manque d'information sur l'entente innue, qui*
7 *est un fait particulier là, s'il n'y a pas*
8 *également littéralement la découverte par des*
9 *politiciens de l'ampleur des préjugés à l'égard*
10 *des Autochtones, indépendamment de la*
11 *conjoncture ? »*

12 Voici... voici ce qu'a répondu l'ancien ministre :

13 « *Je ne croyais pas personnellement qu'on*
14 *pouvait s'imaginer collectivement que les*
15 *Autochtones nageaient dans l'argent, puis ça*
16 *s'est dit ! C'est un préjugé qui est dans la*
17 *tête d'un fort pourcentage de la population, et*
18 *ça je ne croyais pas, j'ai bien été obligée de*
19 *découvrir ! »*

20 Donc, pour en venir à... aux propos que j'ai
21 relevés de ce fonctionnaire à la retraite là, dans
22 quelle mesure il a commencé à penser comme ça au
23 moment de sa retraite, dans quelle mesure ils
24 pensaient comme ça, puis les Autochtones pensent...

1 les fonctionnaires pensent comme ça, je pense que
2 cette réalité-là devrait être mieux connue.

3 J'entendais hier M. Picard dire qu'il allait
4 avoir un sondage qui allait nous informer sur la
5 question des perceptions. Et moi j'attends
6 impatiemment ce... le résultat de cette étude-là, et
7 ça ferait sûrement pas de mal de faire un suivi,
8 puis d'avoir systématiquement un outil de travail
9 qui consiste en des sondages d'opinion, de
10 représentation, dans quelle mesure on arrive à
11 travailler puis à faire reculer ces préjugés-là
12 manifestes, qui existent depuis les années 70, bien
13 connus ? Moi je disais ça aux journalistes là, je
14 disais « Écoutez, la formation des journalistes-là,
15 peut-être que ça serait bon d'aller voir les études
16 qui ont été faites là, qui relève des patterns bien
17 connus là, qui peuvent revenir à un moment de crise
18 là, puis qui va être dit différemment un peu là,
19 mais si vous avez la formation, vous allez pouvoir
20 détecter plus rapidement le fond de l'histoire.

21 Alors, moi je suis bien content de voir qu'il
22 va avoir une étude qui va être... sortir en janvier,
23 je crois, et ça pourrait être un élément que vous
24 pourriez recommander de faire un suivi dans la
25 perception publique, puis de ces préjugés-là dans la

1 population, dans quelle mesure ils se maintiennent,
2 ou s'ils reculent.

3 J'ai couvert ce que j'avais à dire ce matin ici
4 à la Commission.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Me Denis Bouleau, est-ce que vous avez des
7 questions ?

8 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

9 Oui, je vais avoir quelques questions, Monsieur le
10 Commissaire.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Allons-y.

13 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

14 Donc d'abord, je vais vous ramener vraiment au
15 début de votre présentation. Vous avez mis en
16 opposition le fait que la ministre de la Justice à
17 un moment appuyait la réédification des nations
18 suite à une recommandation, ce que vous avez dit,
19 de la Commission royale sur les peuples
20 autochtones, et le fait que la ministre, d'un
21 autre côté, demandait aux peuples autochtones "mais
22 qu'est-ce que vous voulez dans le fond ?" Vous
23 avez mis ces deux choses-là en opposition. Est-ce
24 que vous pouvez un peu expliquer cette opposition
25 que vous constatez, ou que vous voyez ?

1 **M. PIERRE TRUDEL :**

2 Bien, c'est que... l'enjeu est complexe, comme
3 toute question hautement politique, c'est complexe
4 et il faut pas s'attendre à une solution simple
5 demain matin et la volonté politique d'un
6 gouvernement d'avancer avec les recommandations de
7 la Commission royale, y compris celles plus
8 litigieuses de la réunification des nations, même
9 du côté des Premières Nations, à une certaine
10 démarche, et je trouvais pertinent, d'ailleurs la
11 ministre de la Justice est une ancienne
12 représentante de l'assemblée des Premières Nations,
13 Colombie-Britannique, elle connaît bien le dossier,
14 j'imagine là, puis elle connaît bien, elle le sait.
15 De poser la question, c'est à vous maintenant, elle
16 s'intéresse à ces gens-là à qui elle était... bien,
17 avant de devenir ministre là, « que voulez-vous ? »

18 Donc, il y a un processus de la part des
19 Premières Nations, évidemment, de définir des
20 structures politiques différentes de celles qui est
21 la Loi sur les Indiens, et ça se fait présentement
22 dans une certaine mesure.

23 C'est sûr que la réédification des nations
24 pousse à accélérer le processus. Ça va soulever des
25 enjeux de leur côté et c'est un défi qu'ils ont. Je

1 voyais des chercheurs qui analysaient un peu là, des
2 situations différentes dans les différentes
3 Premières Nations quant à des... ces autorités-là
4 vont... disons, comment on pouvait déléguer certains
5 pouvoirs à des organismes centraux, bon, ça varie,
6 mais donc, c'est dans ce sens-là que je... je
7 relevais cette situation typiquement politique,
8 c'est pas nouveau, mais c'est dans... ça fait partie
9 du processus de décolonisation à long terme, et
10 c'est un débat, c'est un débat du côté... autant du
11 côté des Premières Nations que du côté des... du
12 gouvernement.

13 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

14 Merci. Il y a quelque chose d'autre que je voulais
15 demander. Vous faites dans votre dis... dans votre
16 texte sur la négation de l'autre, vous parlez du
17 fait que dans le discours, vous en avez parlé bien
18 sûr dans votre présentation également là, que dans
19 le discours, on a... il y a une tendance parfois au
20 Québec, qui peut être parfois subtile, parfois
21 moins subtile à nier l'existence des Autochtones de
22 plusieurs manières, dont certains, vous avez parlé,
23 qui ont été constatés par Sylvie Vincent de... en
24 niant l'identité politique, l'identité culturelle,
25 l'identité politique, l'histoire, la culture. Vous

1 me donnez quelques exemples par rapport à ça, vous
2 avez parlé un des exemples que vous avez mentionnés
3 dans votre présentation, c'est la démesure
4 amérindienne, et vous avez dit, « mais j'en ai
5 plusieurs exemples par rapport à ça ». Je ne sais
6 pas si vous pourriez nous en... nous en donner
7 quelques-uns qui vous viennent en tête, de qu'est-
8 ce qu'est cette démesure amérindienne dans le
9 discours et en quoi c'est de la négation de
10 l'autre ?

11 **M. PIERRE TRUDEL :**

12 Bon... puis mon étudiant là, celui du Vieux-
13 Montréal là, un peu après la crise d'Oka, puis...
14 là à un moment donné, j'expose les faits difficiles
15 Amérindiens, puis des enjeux difficiles pour
16 l'armée, donc l'armée va-t-elle tirer là, sur des
17 gens armés sur le pont Mercier là? Alors là, je
18 pose, je me dis, tiens, j'essaie de... de faire
19 réfléchir mes gens là, « Pourquoi... pourquoi
20 l'armée devait tirer sur les gens qui occupaient le
21 pont? » Et mon étudiant qui dit, « bien, écoutez
22 là, ils ont pris le pont, si on les arrête pas, ils
23 vont prendre l'île de Montréal, vous savez ? »

24 Alors, c'est ce genre de démesure – bon, c'est
25 une anecdote là – de la part d'un économisme... un

1 économiste chevronné, journaliste, qui travaille
2 dans un grand média, à un moment donné, il
3 écrit – chronique comme ça là – « L'aide
4 gouvernementale aux autochtones coûte un bras aux
5 citoyens ». Moi je lis ça, je suis son
6 raisonnement, je réplique. Or, ce qu'il disait,
7 c'était ceci là, qu'il y avait tous les Autochtones
8 au Canada, pas inscrits ou non-inscrits, tous les
9 Autochtones, 1 million (1 M)... à l'époque 1 million
10 (1 M) de personnes, bénéficiaient d'exemptions
11 fiscales; ce qui est complètement faux là, c'est
12 seuls les Indiens inscrits dans les réserves, qui
13 ont les revenus dans les réserves là, mais il
14 étendait une perte fiscale à... à tous les
15 Autochtones, il calculait ça et il disait, « bon, en
16 moyenne au Canada, les services publics par citoyen
17 coûtent ça ». Or, le budget du ministère des
18 Affaires Indiennes là, ça s'ajoute, on n'a pas le
19 droit à ça, nous. Donc il prend la moyenne... des
20 paiements de transferts par citoyen canadien, puis
21 il ajoute le budget du ministère des Affaires
22 indiennes. Or, ne sachant... n'écrivant pas que
23 quatre-vingt pour cent (80 %) du budget du ministère
24 des Affaires indiennes, ce sont des services de
25 types provinciaux, donc il doublait les... il

1 arrivait à une perte fiscale d'un milliard point
2 trois (1.3). C'est une chronique, comme ça, qui
3 passait dans le journal, dans un journal réputé
4 et... c'est un exemple de démesure.

5 Alors, moi j'ai écrit, j'ai répliqué, puis
6 répliqué à Citadelle... Journal La Citadelle là, et
7 puis bon, il a fini par écrire d'ailleurs ce qui
8 était clair, ce n'était pas l'aide gouvernementale
9 aux Autochtones qui coûtait un bras au... aux
10 contribuables canadiens, mais c'était les
11 Autochtones qui coûtaient un bras aux contribuables
12 canadiens. Avec un tel calcul qui ne tenait pas
13 debout. Je me souviens d'avoir écrit, "Pourquoi le
14 ministère ne réplique pas à une telle énormité?"
15 Donc, ça c'est un exemple de démesure où là,
16 écoutez, ça prenait pas grand... ça prenait cinq
17 minutes là pour un journaliste d'aller sur le site
18 du ministère des Affaires indiennes, ou ré... aux
19 questions et réponses là, ça prenait pas longtemps à
20 savoir que quatre-vingt pour cent (80 %) des budgets
21 du ministère des Affaires indiennes étaient des
22 services de type provinciaux, ça se dédoublait pas
23 là, et puis que seuls les Indiens inscrits là,
24 c'était pas long à connaître, à savoir là. Puis
25 c'était un économiste chevronné, ce n'était pas

1 n'importe qui, qui écrivait ça là. Alors, c'est un
2 exemple de démesure. J'en aurais d'autres, « Les
3 Autochtones sont des immigrants au Québec », ça ça a
4 été présent à un moment donné. S'il y a quelque
5 chose qui insulte les Autochtones qui se définissent
6 par le fait qu'ils... c'est leur identité, ils
7 étaient là avant! Dire que ce sont des "immigrants",
8 évidemment, ça attaque de front là au cœur de
9 l'identité, et dans les médias, on a galvaudé des
10 études archéologiques et scientifiques qui... il y a
11 eu de la démesure en disant qu'il y en avait pas
12 beaucoup, d'ailleurs, c'est ce qui est repris dans
13 le livre dont je vous parlais tout à l'heure, il y
14 en a pas beaucoup, puis ils subsistent... ils ont
15 été... ils se sont éteints, puis il y en a d'autres
16 d'ailleurs qui sont arrivés. Bon, tout un débat qui
17 peut être scientifique là, mais il y avait beaucoup
18 de démesure là, à laisser croire que les Autochtones
19 venaient d'ailleurs.

20 Vous savez, une autre forme de démesure, ce
21 n'est pas la démesure d'un discours, il y en a plus
22 dans la couverture médiatique là, comment ces
23 préjugés-là ressortent aux moments de crise, puis
24 comment on avance... on n'avance pas un pion, mais
25 on maintient à chacune des crises quelque chose qui

1 est permanent, t'sais. Je me suis amusé, à un
2 moment donné, d'aller dans un moteur de recherche
3 sur Eurêka, pour un quotidien dans la région de
4 Montréal, et combien d'articles avaient été écrits
5 sur les Mohawks avant la crise d'Oka? En mille neuf
6 cent quatre-vingt-sept (1987), il y avait un article
7 sur les Mohawks dans la presse dans la région de
8 Montréal, un. En quatre-vingt-huit (88), il y en
9 avait 34. En quatre-vingt-neuf (89), il y en avait
10 49. En quatre-vingt-dix (90), il y en a eu cinq
11 cent vingt (520). Donc, qu'est-ce qu'il y avait
12 dans ces cinq cent vingt (520) ? Là là, c'est
13 quasiment comme un monument scolaire là, la
14 population est captive... de cinq cent vingt (520)
15 articles qui concernent quoi? Bon, il y a des gens
16 qui ont ventilé là, il y en a qui ont fait des
17 recherches, t'sais, criminalité, contrebande, mort
18 du caporal Lemay, etc. On a relevé qu'il y avait un
19 (1) ou deux (2) ou trois (3) textes qui portaient
20 sur la culture, l'art, le sport, bon, grande
21 majorité de ces textes-là, la population était
22 exposée à une hyper visibilité, pendant qu'à
23 d'autres moments, il y a une invisibilité. Alors
24 là, il y a de la démesure là-dedans là aussi, ce
25 n'est pas de la démesure dans le discours, mais

1 c'est de la démesure dans la couverture médiatique.
2 Mais ça c'est... je pense que Serge Bouchard l'a
3 relevé ici, et d'autres, il y a des changements qui
4 se font, M. Picard le faisait hier, ça change, la
5 couverture médiatique, les Autochtones sont
6 beaucoup... on le voit là qu'ils sont plus présents
7 dans la couverture médiatique.

8 D'autres cas... de démesure, bon, on en a
9 beaucoup vu là, je vais me limiter à ceux-ci.

10 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

11 Parfait, merci. Est-ce que j'aurai le temps pour
12 une dernière question, Monsieur le Commissaire ?

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Vous venez... vous avez une autre question ?
15 Allez-y.

16 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

17 Oui. Parfait. Je voudrais juste... j'avais un
18 exemple que j'avais trouvé intéressant dans votre
19 texte également, je sais que ça date de la crise
20 d'Oka, donc on est bien avant l'instauration de
21 notre Commission elle-même, avant les limites de la
22 durée de notre mandat. Par contre, en tant
23 qu'exemple de la négation de l'identité culturelle
24 et le changement que ça a pu apporter dans le
25 discours, vous parlez dans votre texte du... qu'il

1 y avait eu des reportages sur l'identité de
2 Lasagne, dans le cadre de la crise d'Oka, et qu'à
3 partir de ce moment-là, la perception des gens par
4 rapport à la crise d'Oka, le vent a tourné, c'est
5 ce que vous dites? Vous dites « à partir du fait
6 qu'on a questionné l'identité culturelle d'un des
7 acteurs importants de cette crise » et qu'ensuite,
8 les perceptions ont changé. Est-ce que vous pouvez
9 juste, comme exemple d'un mécanisme comme ça de
10 négation de l'autre et des perceptions publiques,
11 je trouve que c'était intéressant, donc si vous
12 pouvez juste l'expliquer brièvement s'il vous
13 plaît ? Merci.

14 **M. PIERRE TRUDEL :**

15 Bien, ça faisait partie... je me suis arrêté sur
16 quelle façon le discours public va "stimuler"
17 l'existence, et bien sûr dans le feu de l'action,
18 sans jeu de mots là, il y avait un conflit d'armée
19 là, par chance il n'y a pas eu trop de feu. Moi
20 j'ai vu comment on avait réussi à délégitimiser la
21 situation politique et territoriale lors de la
22 crise d'Oka, en prétendant qu'un Mohawk, un vrai
23 Mohawk, qui est décédé et qui était un travailleur
24 de l'acier à New York, il y a un livre qui a été
25 fait pour lui qui décrit vraiment une situation,

1 d'ailleurs qui n'était pas impliqué dans la société
2 des guerriers ou dans l'opposition au
3 développement, domiciliaire du Golfe à Oka, qui
4 s'est projeté dans cette crise-là à la dernière
5 minute, mais qui a été ciblé, et à un moment donné,
6 il y a un grand média qui avait... qui avait publié
7 l'information, justement, qui jouait avec la
8 contradiction là, « on peut pas être autochtone
9 puis travailler à New York là ». Bon, Lasagne est
10 un Italien de Brooklyn. Et là, ça avait eu... j'ai
11 réalisé à ce moment comment on avait réussi là à
12 vraiment déstabiliser, puis semer le doute dans la
13 population en général, disant, « mais c'est qui
14 derrière ça là ? Ce n'est même pas des Autochtones
15 là, ce n'est pas des Autochtones ». Et j'ai vu des
16 gens à l'université et ailleurs, j'ai vraiment là
17 comme changé d'opinion avec ce genre de... de
18 stratégie de négation de l'autre qui s'attaque à
19 l'identité profonde des gens là. D'ailleurs,
20 Ronald Cross il est un Mohawk, c'est bien connu que
21 dans sa famille, il y a eu un décès causé par une
22 intervention policière dans les années quatre-vingt
23 (80) et qui avait suscité beaucoup de controverses
24 à Kahnawake, qui fait que les policiers de la
25 Sûreté du Québec n'entraient plus à Kahnawake après

1 ces événements-là où il y a le décès de son cousin,
2 je crois, à la suite... dans le cadre d'une
3 intervention policière, sur... la réserve de la
4 part de la Sûreté du Québec.

5 Donc, ce n'est pas un Italien de Brooklyn,
6 Ronald Cross qui est décédé aujourd'hui. Et
7 d'ailleurs, je vais déborder un peu, puis c'est un
8 drôle de hasard, mais il y a un autre livre qui se
9 vend beaucoup présentement sur la mafia autochtone
10 et son rôle dans la disparition des femmes et des...
11 dans l'assassinat et la disparition des femmes et
12 des filles autochtones au Canada. C'est une
13 publication qui vient de sortir, on va en rendre
14 compte et, à mon avis, c'est peut-être une bonne
15 question à se poser là au niveau des... des
16 politiciens et dans quelle mesure c'est la traite
17 des Blanches organisée par le crime autochtone
18 organisé là? La question est posée, mais le reste
19 de l'ouvrage est très boiteux. Et un des
20 éléments... moi je suis allé voir tout de suite
21 comment l'auteur a résumé la crise d'Oka, et pour
22 vraiment faire des généralisations abusives, puis
23 pour dire que le crime organisé, les prisons de
24 l'Ouest autochtone contrôlent tout là, il écrit
25 que... - c'est un drôle de hasard là - il dit, il

1 écrit que Lasagne est un Cri de l'Ouest, donc s'il
2 est un Cri de l'Ouest, il prête tout au crime
3 organisé de l'Ouest, et donc là, il le fait lui
4 aussi. C'est un Autochtone d'ailleurs qui écrit
5 qui... et donc il fait toujours cette erreur là pour
6 suggérer des choses qui, à mon avis, est très
7 exagéré dans ce livre-là, mais il va malheureusement
8 probablement prendre la place dans les médias un de
9 ces jours-ci.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Avez-vous d'autres questions ?

12 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

13 Non, j'ai terminé. Merci.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Me Boucher, des questions ?

16 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

17 En fait, j'aurais un commentaire à formuler,
18 Monsieur le Commissaire, c'est que suivant ce qui a
19 été dit sur le livre de M. Morissette, en aucun
20 cas, nous cautionnons les propos qui sont à
21 l'intérieur de ce livre-là, c'est vraiment fait à
22 titre personnel, donc je voulais quand même le
23 spécifier à la Commission.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 J'en prends note.

1 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

2 Merci.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Je vous remercie. Alors, on a fait le tour ?

5 Alors M. Trudel, il arrive... il arrive le
6 moment où je vais vous remercier d'avoir accepté
7 notre invitation...

8 **M. PIERRE TRUDEL :**

9 Bien, merci de m'avoir invité.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 ... de venir nous éclairer, tout le monde aura
12 compris que les travaux de la Commission, le
13 résultat des travaux de la Commission va dépendre
14 essentiellement des contributions qui auront été
15 apportées par les témoignages d'experts, de gens
16 des communautés autochtones comme des services
17 publics, et en ayant tous ces éléments, à l'aide de
18 commentaires d'experts, de gens qui ont étudié la
19 question plus longtemps, donc vous, alors c'est...
20 ça va nous aider énormément.

21 Je retiens de vos propos que... que
22 malheureusement, il y a beaucoup de faits qui
23 sont... pour employer l'expression, dénaturés, ou
24 beaucoup de circonstances ou de situations qui sont
25 présentées, malheureusement qui sont perçues dans le

1 public d'une manière qui... qui est pas appropriée
2 ou qui est pas exacte, et qu'on en tire des
3 préjugés, que ça suscite la naissance de préjugés,
4 ce qui aide pas à la réconciliation. Évidemment là,
5 les bonnes relations entre les gens, que ce soit
6 des... des nations, des groupes, des individus,
7 reposent essentiellement sur le respect qu'un peut
8 avoir envers l'autre et le respect, bien, c'est plus
9 facile à exercer lorsqu'on se connaît bien. Alors,
10 la connaissance c'est un élément essentiel, et
11 d'ailleurs vous avez abordé la question des manuels
12 scolaires qui ont été... bon, modifiés, remodifiés,
13 ils le seront, et évidemment pour nous, moi je pense
14 que tout le monde se rend compte que c'est
15 important, les gens... non seulement les gens des
16 services publics, mais aussi la population en
17 général dont sont issus les gens des services
18 publics, aient une meilleure connaissance des
19 réalités autochtones, la culture, l'histoire et les
20 faits là que je résumerais pas, vous les avez
21 mentionnés, que ça soit la loi sur les Indiens, les
22 pensionnats, les réserves et tout le reste, et les
23 conséquences qui en découlent. Alors, je vous
24 remercie beaucoup.

25 J'ai noté aussi que vous souhaitez qu'il y ait

1 une suite à la Commission, vous décrivez ça d'une
2 certaine façon, en tout cas, quel que soit la suite,
3 je porte à votre attention d'un autre mandat, le
4 gouvernement prévoit un suivi des recommandations de
5 la Commission. Alors, je le prends comme une
6 invitation à suggérer des façons dont ça peut être
7 fait. Alors, je vous remercie de votre suggestion.
8 Alors à vous...

9 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

10 On va déposer ?

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Je pense que Me Denis Bouleau a peut-être des
13 documents à produire, évidemment, comme nous avons
14 des archives, une gestion documentaire, il est
15 important que les documents soient cotés et remis à
16 nos greffiers... aux greffières. Alors Me Denis
17 Boileau, je vous écoute à ce sujet-là?

18 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

19 Oui. Alors, Madame la Greffière, vous m'avez dit
20 on est à P-227, c'est ça ?

21 **LA GREFFIÈRE :**

22 228.

23 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

24 228 ?

25 **LA GREFFIÈRE :**

1 Oui.

2 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

3 Donc, sous P-228, texte de Pierre Trudel, qui se
4 nomme « *Jusqu'à 80 nations autochtones au Canada* ».

5 ***** PIÈCE P-228 *****

6 P-229, encore un texte de M. Trudel... Pierre
7 Trudel, « *Médias et Autochtones, pour une*
8 *information équilibrée et dépourvue de préjugés* ».

9 ***** PIÈCE P-229 *****

10 **LA GREFFIÈRE :**

11 Oui.

12 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

13 P-230, texte de Pierre Trudel, « *De la négation de*
14 *l'autre dans les discours nationalistes des*
15 *Québécois et des autochtones* ».

16 ***** PIÈCE P-230 *****

17 **LA GREFFIÈRE :**

18 Oui.

19 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

20 P-231, la présentation Powerpoint de M. Trudel.

21 ***** PIÈCE P-231 *****

22 **LA GREFFIÈRE :**

23 Oui.

24 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

25 Et finalement P-232, un livre de Pierre Trudel et

1 Gislain Picard, qui se nomme « *Entretiens* ».

2 *** PIÈCE P-232 ***

3 **LA GREFFIÈRE :**

4 P-232, c'est ça? Merci.

5 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

6 Oui.

7 **LA GREFFIÈRE :**

8 Merci.

9 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

10 Monsieur le Commissaire, j'aurais une observation à
11 formuler.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Oui.

14 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

15 La communication de documents n'a pas été effectuée
16 à ce jour, donc on n'a pas pu prendre connaissance
17 à l'avance de la documentation qui a été fournie,
18 donc si ce serait possible de pouvoir au moins dans
19 le futur, il faut prendre connaissance des
20 présentations PowerPoint, prendre connaissance de
21 la documentation, ça nous aiderait beaucoup pour
22 préparer les témoignages et préparer nos auditions.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 J'en prends note et Me Denis Bouleau en prend
25 sûrement note...

1 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

2 Sûrement.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Monsieur... et le transmettra aux autres membres de
5 l'équipe juridique. Évidemment, il arrive parfois
6 qu'on... que l'équipe juridique les a à la dernière
7 minute, ça peut arriver. Évidemment je... nous
8 ferons... l'équipe fera tout ce qui est possible
9 pour transmettre aux procureurs d'avance, c'est
10 évident, on comprend que vous souhaitez être
11 informés de ce qui va arriver pour vous préparer
12 adéquatement à l'audience, c'est tout à votre
13 honneur.

14 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

15 Merci Monsieur le Commissaire.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Alors sur ce, on ajourne demain matin neuf heures
18 trente (9 h 30) ?

19 **LA GREFFIÈRE :**

20 Neuf heures trente (9 h 30), c'est ça.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Oui. Alors merci encore M. Trudel et bonne...
23 bonne fin de journée à tous.

24 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

25 Merci.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Évidemment, le mercredi... le mardi et le mercredi
3 après-midi, pour ceux qui nous écoutent et qui se
4 demandent pourquoi il n'y a pas d'audience l'après-
5 midi, c'est que... le conservatoire de Val-d'Or et
6 ses dirigeants sont bien aimables de nous
7 accueillir pour la tenue des audiences, mais comme
8 ils ont des activités le mardi et le mercredi
9 après-midi avec des enfants, bien, on termine sur
10 l'heure du midi ces deux journées-là ; c'est pas
11 parce qu'on n'a rien à faire, c'est parce qu'il y a
12 un impondérable. Alors sur ce, à demain neuf
13 heures trente (9 h 30).

14 **LA GREFFIÈRE :**

15 Alors, veuillez vous lever, ajournement des
16 audiences demain le vingt-quatre (24) novembre neuf
17 heures trente (9 h 30).

18 FIN DE LA TRANSCRIPTION

19 -----

20

21

22

23

24

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

Je soussignée, **Laure Henriette Ella**, sténographe officielle, certifie que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes recueillies au moyen de l'enregistrement mécanique, le tout hors de mon contrôle et au meilleur de la qualité dudit enregistrement, le tout conformément à la loi;

Et j'ai signé :



17

18

Laure Henriette Ella, s.o.